

Indicateurs complémentaires au PIB : Indice de situation sociale (ISS) de la Wallonie

4^e exercice, juin 2017

1. Introduction

Sous la législature 2009-2014, le Gouvernement wallon a inscrit dans sa Déclaration de Politique Régionale et dans son plan d'actions prioritaires, le Plan Marshall 2.Vert, une action spécifique relative au développement d'indicateurs complémentaires au PIB. Cette action a fait l'objet d'une décision prise le 8 novembre 2012¹, par laquelle le Gouvernement wallon adoptait « un set de cinq indicateurs phares², afin de guider et d'évaluer l'action du Gouvernement en complément du PIB » et chargeait l'IWEPS de les calculer.

Le nouveau gouvernement mis en place en 2014 a conforté les orientations prises lors de la législature précédente, en inscrivant dans ses mesures de bonne gouvernance sa volonté d'«évaluer annuellement les politiques publiques menées et l'état de la Wallonie sur base d'indicateurs de développement humain et social complémentaires au PIB, en s'appuyant sur le travail réalisé par l'IWEPS durant la précédente législature » (DPR 2014-2019, « Oser, Innover, Rassembler », p.93).

L'indice de situation sociale figure parmi les cinq indicateurs phares recommandés par le Gouvernement et fait partie du système d'indicateurs élaboré par l'IWEPS afin de mesurer les progrès accomplis par la société wallonne dans une perspective de développement durable. Cet indice synthétique se compose de deux indices composites, un indice d'état de la société et un indice des déséquilibres socio-économiques.

Ce quatrième exercice prolonge et approfondit les composantes de l'ISS par l'introduction de nouveaux indicateurs dans la dimension « culture » de l'indice d'état de la société et dans les différentes dimensions de l'indice des déséquilibres socio-économiques. La structuration des dimensions et le mode de calcul sont stabilisés, répondant à l'objectif de suivi et de comparaison temporels des indices développés.

Ce rapport de recherche débute par un rappel des principes directeurs pour la construction de l'ISS puis concentre l'essentiel de l'information sur les dimensions pour lesquelles la liste d'indicateurs clés a pu être enrichie, l'analyse des résultats et les apports analytiques de ce quatrième exercice.

1. Qu'est-ce que l'ISS?

L'ISS est un indice synthétique qui cherche à dresser un panorama statistique de la situation sociale en Wallonie sur une période temporelle d'au moins 10 ans. Il s'articule autour de dimensions généralement reconnues comme constituantes des conditions de vie et de la qualité de vie d'une population.

L'évolution annuelle de l'indice fournit un signal propre à attirer l'attention du grand public et des utilisateurs tandis que les évolutions de ses composantes permettent d'identifier les éléments qui expliquent la tendance générale.

¹ Note au Gouvernement wallon, 8 novembre 2012.

² Un indice de situation sociale (ISS), un indice de bien-être (IBE), l'empreinte écologique et la biocapacité (EE), un indice de situation environnementale (ISE) et un indicateur de capital économique.

L'indice construit en Wallonie s'inspire des ISS américain (Miringoff & Miringoff, 1995, 1996, 1999) et français (Boutaud, 2007, 2009 ; Jany-Catrice & Zotti, 2011) ainsi que de l'Indice Canadien du Mieux-Être (ICME) (Michalos *et al.*, 2011).

L'indice de situation sociale wallon est un indice synthétique basé sur une sélection d'indicateurs clés regroupés en dimensions représentatives, d'une part, de l'état de la société et d'autre part, des déséquilibres socio-économiques. L'indice est construit en trois niveaux d'agrégation. Partant d'un tableau de bord, des indicateurs clés sont sélectionnés suivant des critères transparents d'acceptabilité (voir encadré 1). Ces indicateurs clés sont ensuite agrégés en deux indices synthétiques, l'un reprenant les indicateurs clés de l'état de la société et l'autre reprenant les indicateurs clés des déséquilibres socio-économiques. Enfin, un indice synthétique global, nommé l'ISS – indice de situation sociale –, agrège l'ensemble des dimensions pour les deux sous-parties. Cet indice traduit donc en un seul chiffre le concept multidimensionnel de progrès social. Son interprétation passe par l'analyse des tendances de ses composantes.

Les dimensions et composantes proposées pour la construction de l'ISS wallon se basent sur l'analyse des expériences éprouvées à travers le monde (Reginster et Ruyters *et al.*, 2013).

Si l'objectif de l'indice synthétique est la comparaison temporelle de la situation sociale wallonne sur une période de plus en plus longue, de manière à favoriser la comparaison avec les autres régions européennes, le choix des indicateurs clés et des sources mobilisées pour les calculer est réalisé en tenant compte de cet objectif secondaire. Le tableau de bord des indicateurs clés est disponible sur le site dédié aux indicateurs complémentaires au PIB en Wallonie (<http://icpib.iweps.be>) et en annexe de ce document. Les indicateurs clés sont présentés en évolution temporelle avec, selon la disponibilité des données, d'une part, une comparaison avec l'évolution temporelle de ce même indicateur pour la Belgique, et d'autre part, une déclinaison par genre de ce même indicateur pour la Wallonie.

2. De l'ISS 2014 à l'ISS 2017

Trois premiers exercices de calculs et d'analyses de l'ISS pour la Wallonie ont été publiés respectivement en mai 2014, en juin 2015, puis en juin 2016. La méthodologie et les résultats ont été exposés au comité des utilisateurs mis en place conformément à la décision du Gouvernement wallon sur les indicateurs complémentaires au PIB. Ce comité rassemble des professeurs et experts belges et étrangers reconnus nationalement ou internationalement pour leur engagement et leurs travaux en matière d'indicateurs complémentaires au PIB, des représentants de la société civile, des représentants du Conseil Economique et Social de Wallonie, des représentants de la Fédération des CPAS et des représentants des organisations de lutte contre la pauvreté. Les remarques, commentaires et suggestions reçus lors de ces échanges ont été pris en considération, analysés et, le cas échéant, intégrés dans chaque nouvel exercice, dans la mesure des contraintes techniques ou scientifiques et de la disponibilité des données. Un site internet dédié aux indicateurs complémentaires au PIB en Wallonie a été développé depuis juin 2016 (<http://icpib.iweps.be/indicateurs-complémentaires-pib.php>). Les retours sur les informations disponibles sur ce site ont également alimenté nos travaux.

Les développements statistiques

L'année écoulée a été marquée par quelques améliorations alors que certaines contraintes subsistent. La dimension « culture » est enrichie par deux indicateurs concernant la fréquentation des bibliothèques et des animations organisées par ces bibliothèques. Un encadré présentant ces deux indicateurs est proposé en section 3 de ce document. Parmi les contraintes fortes, subsistent les limitations d'exploitation des résultats de l'enquête EU-SILC à l'échelle régionale, en évolution temporelle, en raison du manque de fiabilité des résultats à ce niveau³.

³ Si les indicateurs calculés sur la base des enquêtes EU-SILC permettent des comparaisons interrégionales et internationales, ils ne permettent pas d'étudier de manière fiable les évolutions dans le temps. Un des problèmes majeurs porte sur le manque de précision des résultats en évolution temporelle à l'échelle régionale. En outre, les intervalles de confiance calculés sur les données transversales (données de stock, par année) invitent à considérer avec prudence l'interprétation de certains indicateurs régionaux.

Les critères d'acceptabilité des indicateurs clés n'ont pas été modifiés.

Les dimensions de l'indice des déséquilibres socio-économiques ont fait l'objet de développements. Ainsi, deux nouvelles dimensions ont été introduites : une dimension « déséquilibres de santé » et une dimension « déséquilibres de formation ». De plus, deux nouveaux indicateurs ont été introduits respectivement dans les dimensions « déséquilibres de revenu » et « déséquilibres sur le marché du travail ». Ces nouveaux indicateurs sont présentés dans l'encadré 3.

Pour assurer un maximum de transparence et de lisibilité, pour chacun des indicateurs clés sélectionnés, les critères d'acceptabilité par rapport à l'objet de l'ISS sont expliqués dans l'annexe 1 de ce rapport.

La méthodologie de construction de l'indice.

Par rapport aux exercices publiés en mai 2014, juin 2015 et juin 2016, la méthodologie de construction de l'indice est identique et synthétisée dans l'encadré 1 ci-dessous.

Encadré 1 : Méthodologie de l'Indice de Situation Sociale (ISS) de la Wallonie

Le choix des indicateurs repris dans le tableau de bord s'appuie sur les travaux d'experts en matière d'indicateurs sociaux ainsi que sur les nombreuses productions statistiques publiées, aux niveaux européen, fédéral et régional, par les instituts de statistiques, les centres de recherches, les administrations et autres organismes producteurs de données statistiques.

Le choix des indicateurs clés, illustrant les différentes facettes de la situation sociale, constitue la première étape dans la construction de l'indice synthétique. La sélection est opérée parmi les indicateurs d'un tableau de bord large selon leur capacité à répondre à 6 critères d'acceptabilité :

1. Pertinent par rapport aux leviers d'actions (ou préoccupations) des utilisateurs wallons;
2. Facile à comprendre;
3. Fiable, valide;
4. Sensible aux changements;
5. Disponible en temps opportun, facile à obtenir, et périodiquement mis à jour;
6. Un constituant ou/et un déterminant de la situation sociale; indicateur contribuant à une vision cohérente et globale de la situation sociale en Wallonie.

Pour leur agrégation, les valeurs de ces indicateurs clés sont mises en indice par rapport à l'année de référence (2004 pour ce troisième exercice). Cette méthode est particulièrement appropriée dans le cas de l'analyse temporelle qui est un des objectifs de l'ISS.

Certains indicateurs contribuent à améliorer la situation sociale (les indicateurs de formation, par exemple), d'autres ont tendance à la dégrader (les accidents de la route, par exemple). Pour agréger ces deux catégories d'indicateurs, il faut leur donner une même orientation. Pour y parvenir, un « renversement » des facteurs de dégradation est opéré. Techniquement, s'agissant d'indices temporels, il suffit de remplacer ces derniers par leur inverse (1/x).

Une agrégation par moyenne simple par dimension est réalisée, suivie d'une agrégation des indices résultats par moyenne simple des 13 dimensions.

Pour plus de détails sur la méthodologie : Reginster I., Ruyters C. (2014) Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice de situation sociale de la Wallonie (1^{er} exercice). Rapport de recherche IWEPS. http://www.iweps.be/sites/default/files/iss_wallonie_avril_2014.pdf

La temporalité de l'indice

L'année 2015 a été ajoutée aux séries temporelles.

Comme pour l'exercice précédent, en tenant compte à la fois des critères de lisibilité et de rigueur statistique, l'indice synthétique a été calculé à partir de 2004, année de référence pour la mise en indice. L'indice synthétique ISS est donc calculé annuellement pour les années 2004 à 2015 (12 ans), avec l'année 2004 en indice 100.

A noter que si les statistiques sont disponibles avant 2004, les valeurs sont présentées dès 2002 sur le site internet et dans l'annexe 1 de ce rapport.

Distinction entre les indicateurs d'état et les indicateurs de déséquilibres

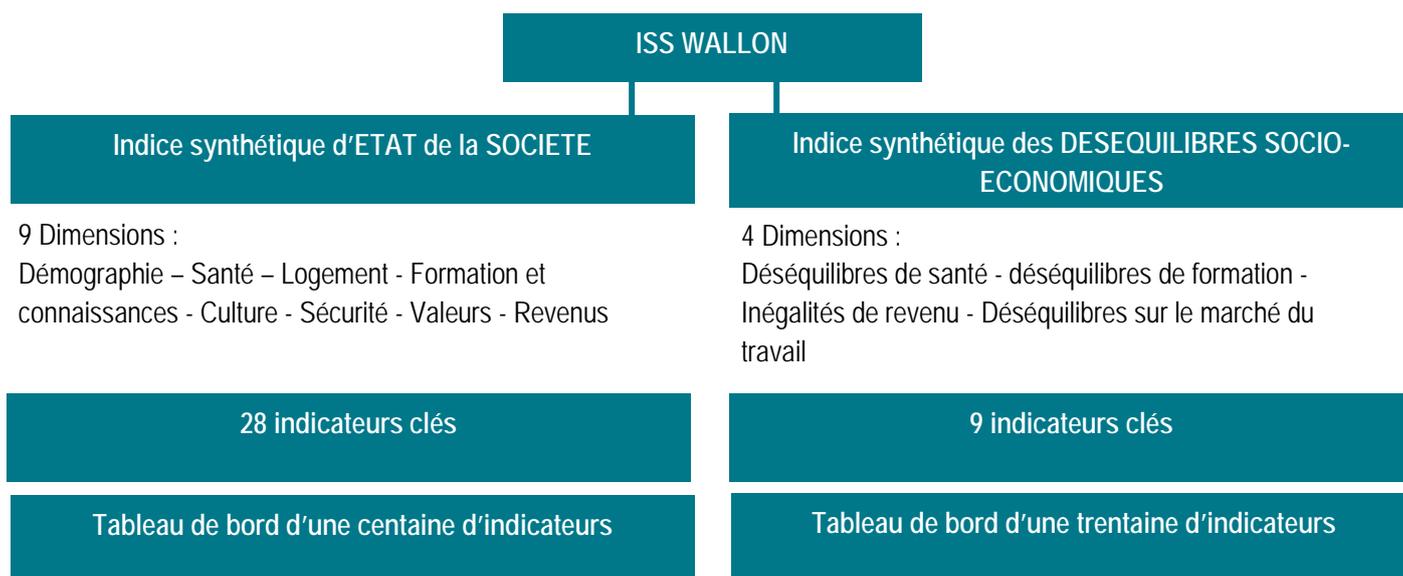
La distinction entre les indicateurs d'état et les indicateurs de déséquilibres proposés dans les exercices précédents est maintenue pour ce présent exercice :

- la partie "état de la société" introduit des mesures sur les ressources ou capitaux transmissibles aux générations futures. Sur le plan mathématique, ce sont des moyennes de la situation sur les différentes dimensions en Wallonie.
- la partie "déséquilibres socio-économiques" introduit des mesures d'écart, sources de tensions entre sous-groupes définis *a priori* (hommes/femmes, origine ethnique, âge) ou par la statistique (quartile). Sur le plan mathématique, ce sont des différences entre des caractéristiques de ces groupes qui sont proposées.

Figure 1 : Comparaison des dimensions de l'ISS wallon entre les différents exercices publiés

	ISS 2014	ISS 2015	ISS 2016	ISS 2017
Dimensions	10 dimensions couvertes 8 pour l'indice « état de la société » 2 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	11 dimensions couvertes 9 pour l'indice « état de la société » 2 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	11 dimensions couvertes 9 pour l'indice « état de la société » 2 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	13 dimensions couvertes 9 pour l'indice « état de la société » 4 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »
Indicateurs clés	=> 24 indicateurs clés 18 pour l'indice « état de la société » 6 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	=> 27 indicateurs clés 23 pour l'indice « état de la société » 4 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	=> 30 indicateurs clés 26 pour l'indice « état de la société » 4 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	=> 37 indicateurs clés 28 pour l'indice « état de la société » 9 pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »
Tableau de bord	107 indicateurs	121 indicateurs	124 indicateurs	132 indicateurs

Figure 2 : La structure et les dimensions de l'ISS wallon (4^e exercice) 2017



Analyses endogène et exogène de l'ISS

L'ISS a pour objet de mesurer d'une part, les progrès de l'état de la société à transmettre aux générations futures et d'autre part, les déséquilibres socio-économiques, sources de tensions qui pourraient menacer la situation socio-économique.

Deux éléments d'analyse sont proposés dans ce rapport :

- (1) dans un premier volet d'analyse endogène des résultats de l'ISS, la relation temporelle de chacune des dimensions par rapport à l'ISS global est mise en évidence par des corrélations simples. Celles-ci permettent de se faire une meilleure idée de ce que mesure réellement cet indice composite ;
- (2) dans un deuxième volet d'analyse, l'idée est de chercher à comprendre si l'indice ISS est bien complémentaire au PIB/ habitant, dans une lecture temporelle. Mesure-t-il "autre chose" que le PIB? Ce deuxième volet est exogène puisqu'il compare les résultats de l'ISS avec le PIB/habitant.

3. Liste des indicateurs clés de l'ISS 2017

Pour ce quatrième exercice, 28 indicateurs clés couvrant 9 dimensions ont été sélectionnés pour mesurer l'état de la société.

Cette année 2017, la dimension « culture » a été enrichie de deux indicateurs. L'encadré 2 propose un focus sur les deux nouveaux indicateurs de cette dimension.

Encadré 2 : Deux indicateurs additionnels dans la dimension « Culture » de l'indice de l'état de la société visant à appréhender la fréquentation des bibliothèques publiques en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Depuis le décret de 2009 (MB 5/11/2009) relatif au développement des pratiques de lecture, les bibliothèques ont évolué vers une diversification des services, passant d'une « institution de prêt » à une « bibliothèque-projet ». Désormais, les bibliothèques ne sont plus uniquement un lieu d'accès à la lecture mais également un lieu public et un lieu de vie, au carrefour d'un ensemble de politiques d'insertion, d'éducation, de formation, de sociabilité, ... Les visiteurs ont des logiques d'usages qui leur sont propres ; certains viennent pour l'usage des collections sur place, d'autres pour emprunter des documents, pour le délasserment solitaire ou pour la sociabilité, d'autres encore pour un séjour studieux.

Dès lors, le nombre d'usagers (il faut comprendre le nombre d'inscrits dans une bibliothèque) n'est plus le seul indice de dynamisme des pratiques culturelles liées aux bibliothèques. La quantité d'animations proposées et le nombre de participants le sont tout autant. Elles visent à développer les pratiques de lecture et les capacités langagières et se déclinent sous de multiples formes. Toutes ces actions s'inscrivent dans une vision d'émancipation du public et d'éducation permanente (MFWB, 2016, Le réseau public de la lecture en FWB, évolution en 2014, p.26).

Dans le cadre de ce nouvel exercice de l'ISS, le premier indicateur clé retenu est le pourcentage des usagers emprunteurs inscrits dans une bibliothèque publique de la FWB. Les usagers sont représentés soit par des individus soit par des collectivités. Les collectivités sont des groupes de personnes (associations, institutions, etc.) qui utilisent les services de la bibliothèque à des fins collectives. Une certaine prudence est requise pour l'estimation des usagers que représentent ces collectivités. En effet, parmi celles-ci, il est vraisemblable que tous les membres n'utilisent pas forcément les services de la bibliothèque mais les estimations produites considèrent que les usages sont réalisés pour l'ensemble des membres et que toutes ces personnes, à travers leur institution, leur groupe, seront informées de l'offre de services de la bibliothèque. Il convient également de tenir compte des « doublons » du simple fait que certaines personnes faisant partie d'une collectivité possèdent aussi une inscription individuelle. On peut ainsi imaginer qu'une personne soit inscrite personnellement à sa bibliothèque mais qu'elle soit également prise en compte en tant que membre d'une ou de deux associations dont elle est membre.

La source de données du numérateur et du dénominateur est le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Service de lecture publique.

La courbe d'évolution temporelle de cet indicateur de 2004 à 2015 (voir annexe 1) indique une augmentation continue jusque 2010 suivie d'une diminution jusqu'en 2013 interrompue en 2014, année qui enregistre un accroissement appréciable du nombre d'usagers, en particulier des usagers des collectivités. Les résultats à la baisse de 2015 ne confirment pas le mouvement de reprise observé en 2014.

Le deuxième indicateur clé construit est le nombre moyen de participants aux animations organisées par les réseaux locaux de lecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans et hors des bibliothèques (heures du conte, ateliers d'écriture, ateliers de slam, ateliers philo, conférences, rencontres intergénérationnelles, créations mêlant poésie et peinture, ateliers scientifiques, ...).

La source de données du numérateur et du dénominateur est le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Service de lecture publique.

La courbe d'évolution temporelle de cet indicateur de 2004 à 2015 (voir annexe 1) montre une augmentation constante, d'année en année, entre 2004 et 2011, interrompue par une baisse en 2009, expliquée par une très forte hausse du nombre d'animations (+15,7%) proportionnellement beaucoup plus importante que la hausse des participants (+9,2%). Stabilité relative entre 2011 et 2013 suivie d'une diminution importante (de l'ordre de 2 points de pourcentage) qui ramène en 2015 le nombre moyen de participants aux animations au niveau de 2004. Cette diminution est expliquée par un essoufflement de la participation de la population aux activités qui n'ont cessé, quant à elles, d'augmenter et de se diversifier. En particulier, entre 2013 et 2014, le nombre d'animations a crû de 12% alors que le nombre de participants a reculé de 1%.

Traduction composite des activités culturelles dans les bibliothèques

Les deux indicateurs clés sélectionnés et construits dans le cadre de ce 4^{ème} exercice sont des traductions simplifiées des activités culturelles organisées par les bibliothèques. Ces deux indicateurs ont été agrégés par moyenne simple en un indice avant l'introduction dans l'ISS afin de refléter la « culture liée à la lecture ».

La dimension « relations sociales », initialement identifiée dans cette partie, n'a toujours pas pu être couverte par un indicateur clé. De nouvelles pistes sont ouvertes pour les exercices prochains.

Dans la partie sur les déséquilibres, cinq indicateurs clés ont été ajoutés, permettant d'une part, de compléter les deux dimensions déjà présentes dans les exercices précédents et d'en instruire deux nouvelles. Ils sont présentés dans l'encadré 3. D'autres pistes seront encore exploitées dans les années à venir, cherchant à enrichir ces différentes dimensions, tout en tenant compte des limites de fiabilité des résultats d'enquêtes comme l'EFT pour différents sous-groupes de la population wallonne.

Encadré 3 : Indicateurs ajoutés dans les dimensions des déséquilibres

DESEQUILIBRES de SANTE

Inspiré par les indicateurs développés dans le cadre du Pact 2020 en Flandre (Kernindicatoren, Meting 2016, Studiedienst van de Vlaamse Regering, 2016, pp.280-281), un indicateur de déséquilibre de santé a été ajouté dans cet exercice de l'ISS 2017. Il synthétise un écart de genre dans les évolutions des taux de suicide.

L'évolution de cet indicateur présente une tendance à la diminution des écarts modérée mais continue, ponctuée par des années au cours desquelles des augmentations d'écarts sont observées (2008, 2012).

DESEQUILIBRES de FORMATION

Dans cet exercice, deux indicateurs calculés à partir des résultats de l'enquête EFT permettent d'introduire une nouvelle dimension de déséquilibres liés à la formation. Le premier concerne les écarts hommes-femmes de formation des jeunes adultes (de 25 à 49 ans). Le niveau choisi est le niveau qualifié puisqu'il concerne les diplômés de l'enseignement supérieur non universitaire de type court, de type long ou universitaire.

L'analyse de l'évolution de 2002 à 2015 montre une augmentation quasi continue de cet écart, témoignant d'un accès et d'une réussite de plus en plus grands des jeunes femmes adultes au niveau qualifié, et une difficulté d'accès et de réussite de plus en plus marquée pour les hommes.

Un indicateur focalisé sur les jeunes (18 à 24 ans) a également été introduit. Il concerne les écarts de genre parmi les jeunes sans diplôme du secondaire et ne suivant pas de formation.

L'évolution temporelle de cet indicateur de 2002 à 2015 est contrastée et s'analyse suivant plusieurs périodes : de 2002 à 2005, l'écart diminue. Il augmente par contre en 2006 puis diminue à nouveau pour atteindre un minimum sur la période en 2008. L'écart augmente en 2009, et cette tendance à l'augmentation des écarts se poursuit jusqu'en 2013. Les deux dernières années, 2014 et 2015, présentent une diminution des écarts traduisant une amélioration de la situation pour ce déséquilibre et un accès moins difficile à la formation pour les jeunes hommes.

DESEQUILIBRES de REVENU

Afin de compléter cette dimension, un indicateur d'écarts de pourcentage des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale et son équivalent ((E)RIS) entre jeunes (18 à 24 ans) et adultes (18 à 64 ans) a été introduit. Le revenu d'intégration sociale (RIS) est un revenu minimum attribué par le CPAS aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes et ne peuvent y prétendre et qui ne sont pas en mesure de se les procurer, soit par leur effort personnel, soit par d'autres moyens. L'équivalent au revenu d'intégration sociale (ERIS) est une aide financière qui est attribuée par le CPAS dans le cadre du Droit à l'aide sociale (loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'aide sociale) aux personnes qui, pour des raisons déterminées (par exemple, la nationalité), n'entrent pas en ligne de compte pour le droit à l'intégration sociale. Les montants sont identiques à ceux du RIS. L'indicateur clé repris ici rapporte le nombre mensuel moyen des bénéficiaires.

L'évolution temporelle de cet indicateur présente trois périodes, une augmentation de l'écart de 2003 à 2005, une stabilisation de 2006 à 2014, puis une nouvelle augmentation en fin de période, traduisant une détérioration de la situation pour les jeunes, liée fortement à la limitation des allocations de chômage d'insertion dans le temps.

DESEQUILIBRES sur le MARCHE du TRAVAIL

Dans cette dimension, un nouvel indicateur a été introduit, qui rend compte des déséquilibres d'accès à l'emploi selon le niveau de formation. L'indicateur est construit à partir des résultats de l'enquête EFT. Il mesure l'écart des taux d'emploi BIT entre les personnes ayant un niveau de diplôme du secondaire et les personnes ayant un niveau de diplôme du supérieur.

Depuis 2002, la tendance générale est à l'augmentation des écarts, avec plusieurs fluctuations sur la période, notamment des écarts plus importants en 2007 et 2009. Depuis 2013, l'augmentation des écarts s'accroît de façon continue, reflétant un accès de plus en plus difficile à l'emploi des personnes faiblement diplômées comparativement aux personnes diplômées de l'enseignement supérieur. La valeur maximum de la série est observée en 2015.

La liste des indicateurs clés, leurs unités, sources et les années disponibles sont présentées dans les tableaux 1 et 2. En annexe, une fiche par indicateur présente les raisons qui ont motivé le choix de cet indicateur.

Tableau 1 : Liste des 28 indicateurs clés d'état de la société

Dimensions	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2015
DEMOGRAPHIE	espérance de vie à la naissance	années	DG Statistique	DG Statistique sur les tables de mortalité annuelles, en âge révolu	2002-2015
SANTE	pourcentage de personnes déclarées malades chroniques	%	Agence Intermutualiste (AIM)	AIM Calcul du pourcentage de bénéficiaires concernés par une des situations de dépendance donnant droit au forfait maladie chronique	2006-2015
SANTE	taux de suicide	nombre par 100 000	DG Statistique, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS	2003-2014
SANTE	nombre d'années de vie perdues	années	DG Statistique, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS	2003-2014
LOGEMENT	rapport entre le prix moyen des maisons ordinaires et le revenu disponible ajusté		Cadastre SPF Finances et BNB	IWEPS	2002-2015
LOGEMENT	pourcentage des emprunteurs pour des crédits hypothécaires non régularisés	%	BNB Centrale des crédits aux particuliers	BNB	2007-2015
FORMATION	pourcentage des adultes de 25 à 64 ans sans diplôme ou uniquement avec un diplôme primaire	%	Enquête sur les forces de travail EFT	DG Statistique	2002-2015
FORMATION	pourcentage des adultes de 25 à 64 ans ayant un diplôme du supérieur	%	Enquête sur les forces de travail EFT	DG Statistique et Eurostat	2002-2015

FORMATION	pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans qui n'ont pas un diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation	%	Enquête sur les forces de travail EFT	Steunpunt WSE	2002-2015
FORMATION	pourcentage d'élèves "à l'heure" dans le secondaire	%	Ministère de la FWB- AGERS fichiers "pilotage"	AGERS	2004-2015
FORMATION	pourcentage de personnes âgées de 25-64 ans qui ont participé à une formation pendant les 4 semaines de la période de référence	%	Enquête sur les forces de travail EFT	Steunpunt WSE	2004-2015
SECURITE	nombre de tués dans des accidents de la route (survenance du décès dans les 30 jours à dater de l'accident) par million d'habitants	nombre/million	DG Statistique / Infographie : IBSR	IBSR	2002-2015
SECURITE	nombre de victimes d'accidents de la route impliquant au moins un conducteur sous influence de l'alcool, par million d'habitants	nombre/million	DG Statistique / Infographie : IBSR	IBSR (chiffres pondérés)	2005-2015
SECURITE	nombre d'infractions contre l'intégrité physique par million d'habitants	nombre/million	CGOP/ statistiques policières de la criminalité, données de gestion		2002-2015
CULTURE	pourcentage d'adultes qui déclarent pratiquer régulièrement des activités informatives (moyenne de 4 indicateurs : lire la presse quotidienne, lire un magazine, écouter la radio, regarder un journal télévisé)	%	Agence du numérique (anciennement Agence wallonne des Télécommunications)	Agence du numérique et IWEPS	2004-2014
CULTURE	pourcentage d'utilisateurs emprunteurs des bibliothèques publiques de FWB	%	MFWB, Service de la lecture publique	MFWB	2004-2015
CULTURE	nombre moyen de participants aux animations organisées par les réseaux locaux de lecture de la FWB	Nombre/animation	MFWB, Service de la lecture publique	MFWB et IWEPS	2004-2015
VALEURS	indice de satisfaction globale de la vie		Baromètre social de Wallonie (BSW) et European Value Survey (EVS) + Veenhoven +	IWEPS, estimation	BSW : 2007, 2012 et 2013; EVS (Belgique) 2002-2012, Veenhoven (Belgique) 2002-

			European Social Survey ESS		2012 (Wallonie) 2002 et 2012 ESS 2002-2014
VALEURS	pourcentage du montant total des libéralités par rapport au revenu total net imposable des ménages	%	SPF Finances	IWEPS	2005-2014
VALEURS	pourcentage des nouveaux donneurs de sang parmi les adultes de 18 à 65 ans	%	Croix Rouge de Belgique et DG Statistique	IWEPS	2006-2014
REVENU	revenu disponible ajusté net par habitant	euros de 2012 /hab.	ICN Institut des Comptes nationaux	IWEPS	2002-2014
REVENU	pourcentage des majeurs ayant été admis à la procédure en règlement collectif de dettes	%	DG Statistique et BNB - Centrale des crédits particuliers	BNB et IWEPS	2007-2015
REVENU	pourcentage des enfants (0-17 ans) vivant dans un ménage sans emploi	%	Enquête sur les forces de travail EFT	DG Statistique	2002-2015
REVENU	pourcentage des clients résidentiels en défaut de paiement pour l'électricité	%	CWAPE	CWAPE	2007-2015
EMPLOI	taux d'emploi BIT des 20-64 ans	%	Enquête sur les forces de travail EFT	DG Statistique + Eurostat	2002-2015
EMPLOI	salaire moyen : rémunérations ordinaires	milliers euros /ETP (équivalent temps plein)	Office national de Sécurité sociale ONSS	IWEPS	2002-2015
EMPLOI	pourcentage d'emploi temporaire parmi les salariés (15 à 64 ans)	%	Enquête sur les forces de travail EFT	Steunpunt WSE	2002-2015
EMPLOI	pourcentage des chômeurs BIT de longue durée (plus de 1 an) dans la population totale des chômeurs (15 ans et +)	%	Enquête sur les forces de travail EFT	DG Statistique + Eurostat	2002-2015

Tableau 2 : Liste des 9 indicateurs clés des déséquilibres socio-économiques

Dimensions	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2015
DESEQUILIBRES de SANTE	écart entre les taux de suicide des hommes et des femmes	Ecart de taux	DG Statistique, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS	2003-2014

DESEQUILIBRES de FORMATION	écart de pourcentages d'hommes et de femmes de 25 à 49 ans diplômés du supérieur	Écart de %	Enquête sur les forces de travail EFT	IWEPS	2002-2015
DESEQUILIBRES de FORMATION	écart de pourcentages d'hommes et de femmes âgé(e)s de 18 à 24 ans qui n'ont pas un diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation	Écart de %	Enquête sur les forces de travail EFT	IWEPS	2002-2015
DESEQUILIBRES des REVENUS	différence interquartile des salaires des salariés wallons assujettis à l'ONSS	euros	Office National de Sécurité Sociale ONSS	IWEPS, différence interquartile des salaires journaliers bruts médians des salariés wallons assujettis à l'ONSS, estimés sur la base des ETP par classe salariale, en moyenne annuelle	2002-2015
DESEQUILIBRES des REVENUS	écart salarial hommes-femmes calculé sur les salaires moyens annuels des salariés wallons assujettis à l'ONSS	milliers d'euros	Office National de Sécurité Sociale ONSS	IWEPS	2002-2015
DESEQUILIBRES des REVENUS	écart de pourcentages des bénéficiaires du RIS (Revenu d'Intégration sociale) de 18 à 24 ans et de 25 à 44 ans	écart de %	DG Statistique SPP Intégration Sociale	IWEPS	2003-2015
DESEQUILIBRES sur le MARCHÉ du TRAVAIL	écart entre les taux de chômage BIT des jeunes (15 à 24 ans) et des adultes (25 à 49) ans	écart de %	Enquête sur les forces de travail EFT	DG Statistique + Eurostat + IWEPS	2002-2015
DESEQUILIBRES sur le MARCHÉ du TRAVAIL	écart entre les taux d'emploi BIT des personnes nées en Belgique et des personnes nées hors UE	écart de %	Enquête sur les forces de travail EFT	Steunpunt WSE et IWEPS	2002-2015
DESEQUILIBRES sur le MARCHÉ du TRAVAIL	écart entre les taux d'emploi BIT des personnes de 25 à 64 ans ayant un niveau de diplôme du secondaire et des personnes ayant un niveau de diplôme du supérieur	écart de %	Enquête sur les forces de travail EFT	IWEPS	2002-2015

4. Résultats

Figure 3 : Evolution de l'ISS de la Wallonie de 2004 à 2015 et comparaison au PIB/habitant (indice 100 en 2004), 4^e exercice.

Sources : RN, IMA, DG Statistique, Steunpunt WSE, Ministère FWB - AGERS, Ministère FWB - Service de la lecture publique, SPF Economie-Infographie IBSR, CGOP/B, Agence du numérique (anciennement AWT), BSW, EVS, Veenhoven, ICN, ONSS, BNB, CWAPE, Croix Rouge de Belgique.

Calculs : IWEPS

Figure 3 a : Evolution de l'indice "état de la société"

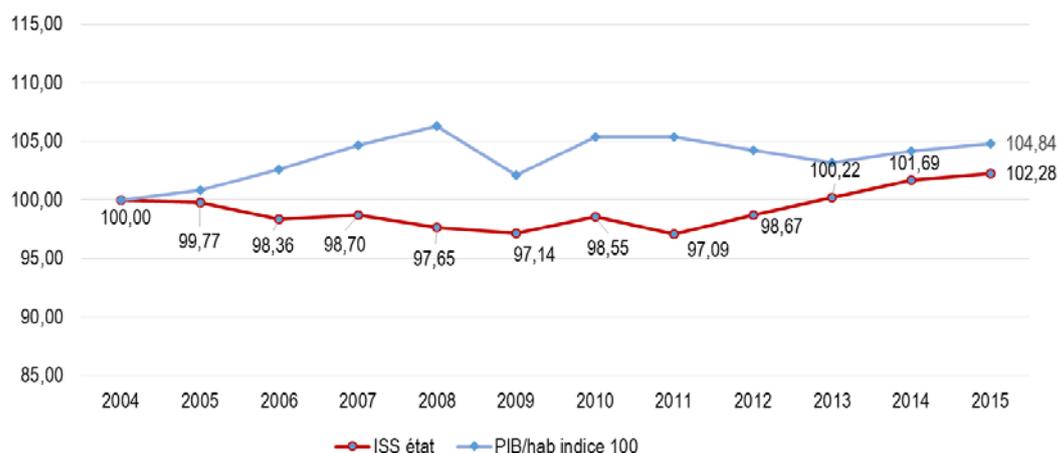


Figure 3 b : Evolution de l'indice "déséquilibres socio-économiques" non inversé

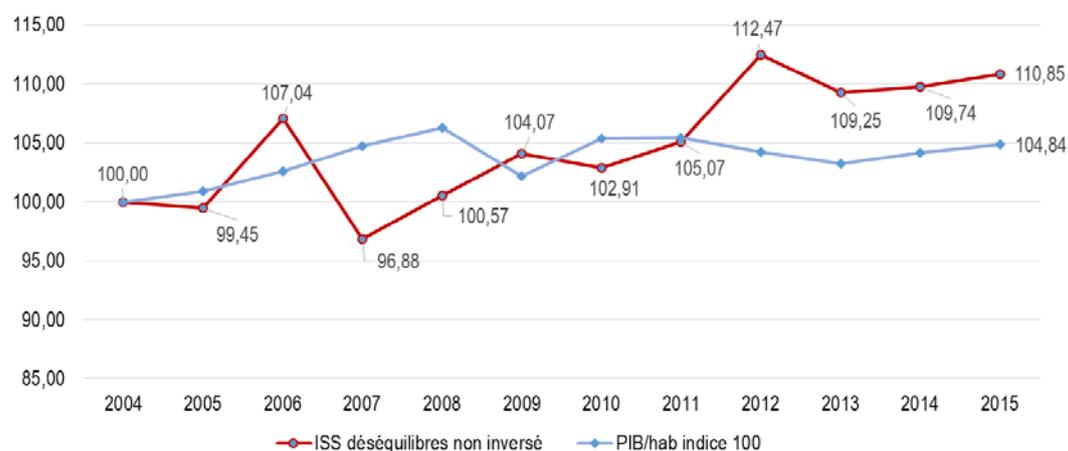
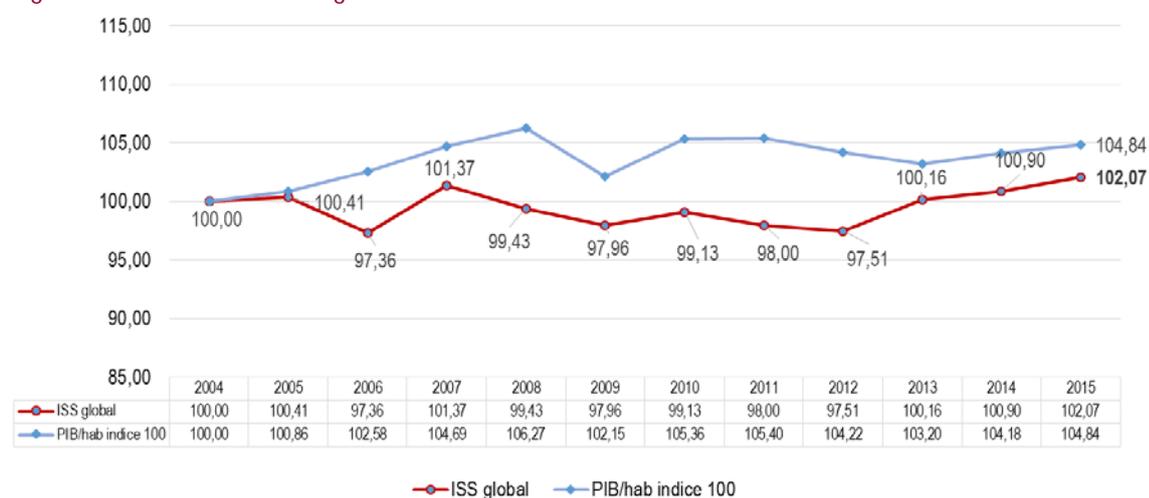


Figure 3 c : Evolution de l'ISS global



La figure 3 présente plusieurs graphiques et courbes d'évolution, résultats de l'ISS et des deux indices qui le composent, en comparaison avec la courbe d'évolution du PIB/habitant mis également en indice 100 pour l'année de référence 2004.

La figure 3a présente la courbe de l'indice « état de la société », résultat de l'agrégation des 11 dimensions et 28 indicateurs clés qui le constituent. La figure 3b illustre la courbe de l'indice « déséquilibres socio-économiques », résultat de l'agrégation des 4 dimensions et 9 indicateurs clés qui le composent.

Une augmentation des déséquilibres a tendance à dégrader la situation sociale. Il est donc important de noter que, pour l'introduction dans l'indice global ISS (figure 3c), les indicateurs clés des déséquilibres ont été inversés.

La courbe de l'ISS global, synthétisant les deux premières courbes est présentée en figure 3c. Le calcul de l'ISS global pour les statistiques 2015 donne un résultat de **102,07**. La valeur de l'indice en 2015 est donc plus élevée que la valeur de 2004 et correspond à la valeur maximum observée sur la période étudiée.

L'allure générale de la courbe de l'ISS présente trois phases d'évolution : une première période de fluctuations jusqu'en 2007, suivie d'une période de détérioration en 2008 et 2009, puis de stabilisation jusqu'en 2012 avant d'amorcer une amélioration durant les trois dernières années (de 2013 à 2015).

Pour une meilleure compréhension de ces évolutions, il est important d'observer l'allure des deux courbes d'indices « état de la société » et « déséquilibres socio-économiques ». Pour l'indice d'état de la société (figure 3a), après une diminution lente et quasi continue de 2004 à 2009, à laquelle succède une période de fluctuations de 2009 à 2011, la courbe présente une tendance à la hausse depuis 2011. Du côté de l'indice des déséquilibres socio-économiques, la courbe fluctue au cours du temps mais s'inscrit dans une tendance générale à l'augmentation des déséquilibres tout au long de la période observée, traduisant des écarts qui augmentent et donc une détérioration de la situation.

La comparaison avec la courbe d'évolution du PIB/habitant permet d'observer trois "périodes" différentes :

(1) la première correspond aux années 2004 à 2008, durant lesquelles le PIB/habitant augmente alors que l'ISS fluctue, influencé principalement par une dégradation de l'état de la société;

(2) la deuxième période, de 2008 à 2012, est "chahutée" en termes d'évolution du PIB/habitant, l'ISS réagissant plus vite que le PIB/habitant à la crise de 2008 : c'est une période de détérioration de l'état de la société, conjuguée à une forte augmentation des déséquilibres;

(3) la troisième période, à partir de 2013 est marquée par une légère croissance du PIB/habitant. Elle se distingue également par une augmentation de l'ISS, résultat d'une amélioration marquée de l'indice d'état de la société, qui compense une détérioration conjointe des déséquilibres.

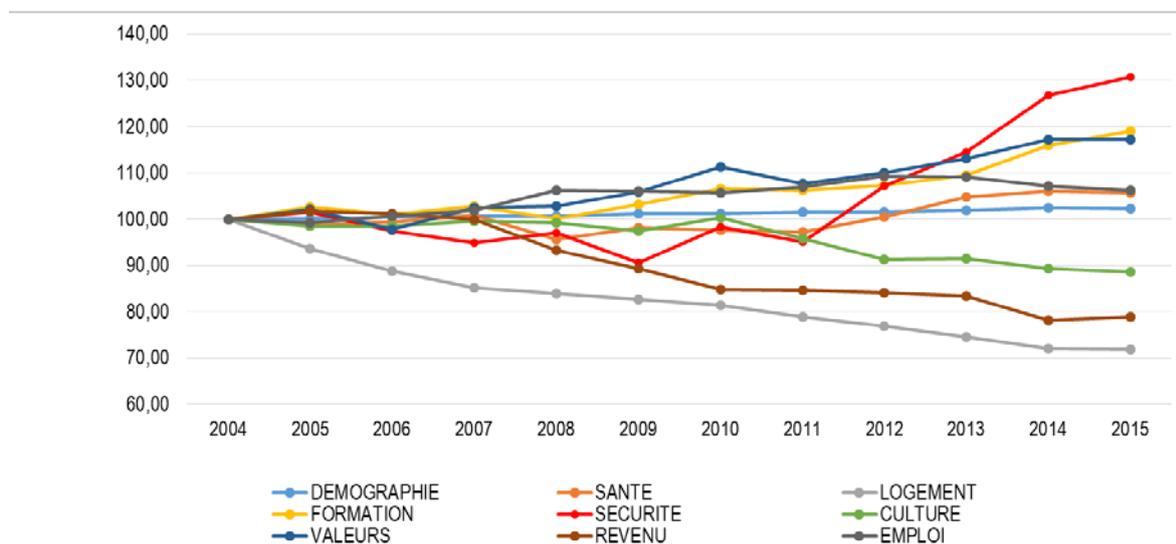
La figure 3 montre un déphasage entre la crise économique et son impact sur l'état de la société d'une part (dès 2008), et sur le PIB d'autre part (en 2009).

L'ISS est une agrégation de deux parties dont les évolutions temporelles sont très différentes. Il nous paraît essentiel d'analyser séparément les évolutions de ces deux parties mais également des différentes dimensions et indicateurs clés.

Figure 4 : Evolution des différentes dimensions d'état de la société de 2004 à 2015 (indice 100 en 2004), 4^e exercice

Sources : RN, IMA, DG Statistique, Steunpunt WSE, Ministère FWB - AGERS, Ministère FWB - Service de la lecture publique, SPF Economie-Infographie IBSR, CGOP/B, Agence du numérique (anciennement AWT), BSW, EVS, Veenhoven, ICN, ONSS, BNB, CWAPE, Croix Rouge de Belgique.

Calculs : IWEPS



Il est important de noter la grande variété des évolutions temporelles par dimension (figure 4).

Depuis 2004, deux dimensions présentent une amélioration quasi constante : la formation et les valeurs. Les évolutions temporelles des dimensions santé et démographie sont, quant à elles, plutôt stables.

La dimension sécurité présente une tendance contrastée ; une dégradation durant les 5 premières années, suivie d'un renversement de tendance à partir de 2009 et d'une amélioration particulièrement forte durant les 4 dernières années, ce qui s'explique par la réduction des accidents de la route.

Trois dimensions présentent des tendances générales à la dégradation : la culture, le revenu et le logement, tendances qui s'accroissent depuis 2010 traduisant une difficulté d'accès accrue à ces droits fondamentaux.

Il est intéressant de montrer dans un même graphique (figure 5) la comparaison entre les évolutions temporelles de deux dimensions « emploi » et « revenu » de l'indice « état de la société » d'une part, et d'autre part, les déséquilibres correspondants générés. Pour rappel, les dimensions relevant de l'indice des déséquilibres socio-économiques sont basées sur des indicateurs d'écart entre les moyennes de quatre sous-groupes définis *a priori* (hommes/femmes, jeunes/adultes, nés en Belgique/hors UE, faiblement diplômés/diplômés du supérieur) ou par un écart salarial entre bas et hauts salaires.

Pour la dimension « revenu », la tendance générale montre une évolution temporelle négative. Les déséquilibres de revenu correspondants montrent, de leur côté, une période quasi stable jusqu'en 2010, suivie d'une hausse des écarts durant les 4 dernières années. Tout au long de la période observée, l'allure générale des deux courbes d'évolution reflète une détérioration de l'accès au revenu concomitante à une augmentation des inégalités d'accès au revenu.

Pour la dimension « emploi », la tendance générale montre une évolution temporelle positive. Les déséquilibres correspondants présentent, quant à eux, une évolution contrastée entre une première période de 2004 à 2011, caractérisée par une diminution modérée des inégalités d'accès au marché du travail, à laquelle succède une

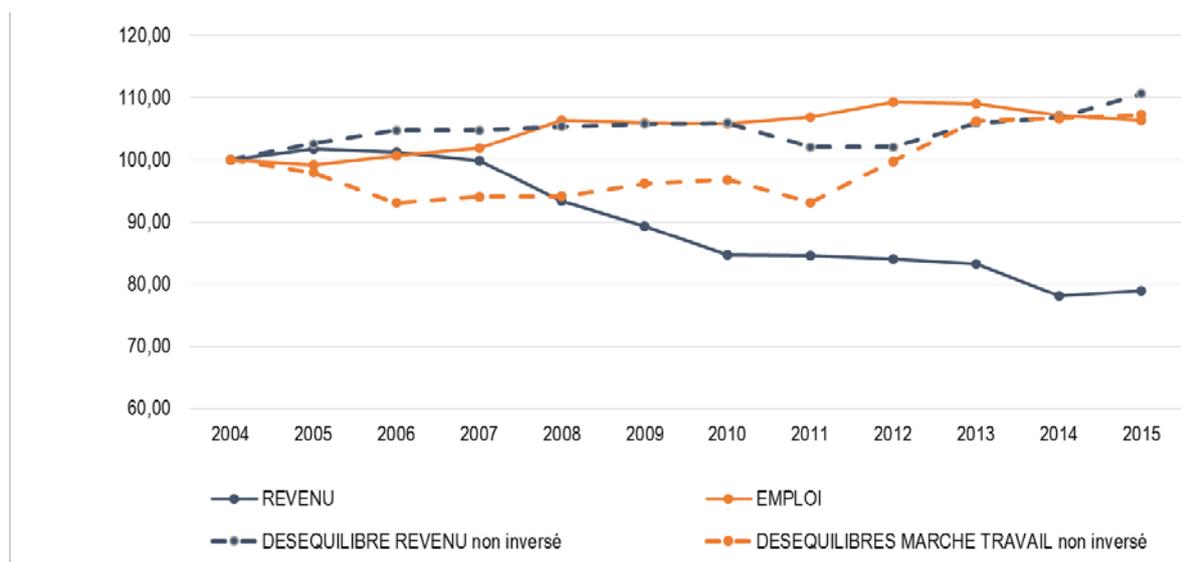
augmentation forte des inégalités concomitante à une dégradation de l'accès au marché du travail plus soutenue en fin de période.

Figure 5 : Evolution temporelle des dimensions « revenu » et « emploi » et des déséquilibres mesurés sur ces dimensions

Sources : DG Statistique, EFT- Steunpunt WSE, ONSS, BNB

Calculs : IWEPS

Clé de lecture pour les déséquilibres: s'agissant d'indicateurs non inversés, une augmentation de l'indice correspond à une augmentation des déséquilibres observés

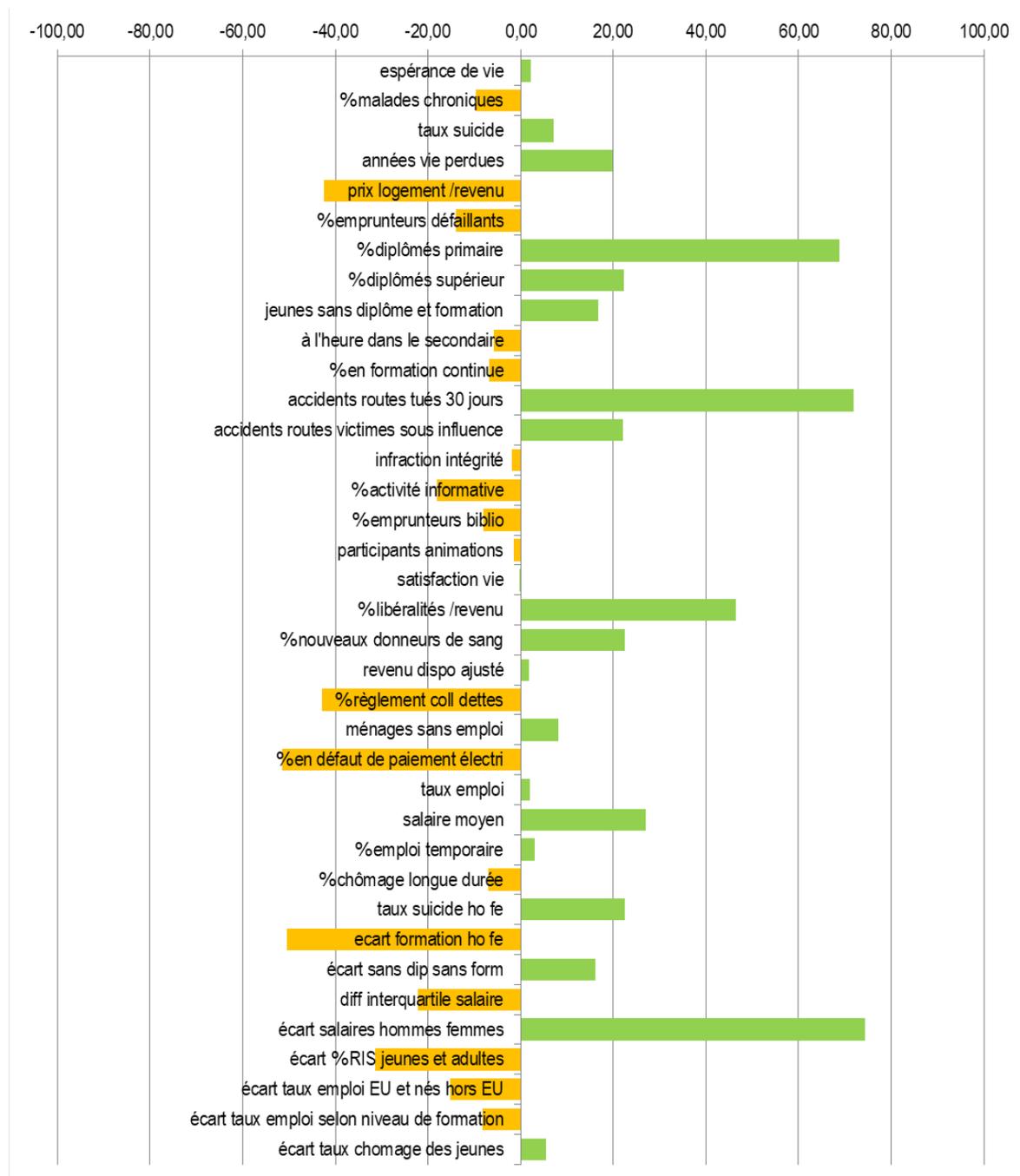


Afin de nuancer encore les résultats, la figure 6 présente les taux de croissance ou de décroissance des 37 indicateurs clés entre 2004 et 2015.

Figure 6 : Taux de croissance/décroissance sur 12 ans (2004-2015) des différents indicateurs clés composant l'ISS de 2004 à 2015, 4^e exercice

Sources : RN, IMA, DG Statistique, Steunpunt WSE, Ministère FWB - AGERS, Ministère FWB - Service de la lecture publique, SPF Economie-Infographie IBSR, CGOP/B, Agence du numérique (anciennement AWT), BSW, EVS, Veenhoven, ICN, ONSS, BNB, CWAPE, Croix Rouge de Belgique.

Calculs : IWEPS



La figure 6 offre une vue synthétique de l'évolution globale de chaque indicateur clé, sans les nuances d'évolution annuelle, mais elle permet d'identifier rapidement des points d'attention :

- pour les améliorations importantes de la situation sociale: moins de tués sur les routes, moins d'adultes sans diplôme (ou uniquement le diplôme primaire), une diminution de l'écart salarial entre hommes et femmes et une augmentation de la générosité des wallons à travers les libéralités ;
- pour les détériorations fortes de la situation : l'accès de plus en plus difficile au logement et à l'énergie, l'augmentation des personnes en règlement collectif de dettes, une proportion de plus en plus importante des jeunes bénéficiaires d'un revenu d'intégration, un déséquilibre entre hommes et femmes dans l'accès à la formation supérieure.

Les graphiques présentant l'évolution temporelle de chacun des indicateurs clés sur la période de 2002 à 2015 sont présentés en annexe. Dans la mesure des disponibilités statistiques, quatre courbes d'évolution sont tracées dans chaque graphique : la courbe wallonne, la courbe pour la Belgique, la courbe pour les hommes vivant en Wallonie et la courbe pour les femmes vivant en Wallonie.

5. Analyses endogène et exogène de l'ISS

5.1. Analyse endogène par des mesures de corrélation entre l'ISS et ses dimensions

L'analyse des corrélations permet d'identifier la force des relations linéaires qui lient les différents indicateurs. Cette relation peut être positive (même orientation) ou négative (orientation inverse). Le coefficient de corrélation varie de -1 à +1. L'examen des corrélations entre l'ISS et ses dimensions permet de se faire une meilleure idée de ce que mesure réellement cet indice composite.

Tableau 2: Coefficients de corrélation entre l'ISS et ses dimensions

	corrélation
démographie et ISS	0,17
santé et ISS	0,60
logement et ISS	-0,14
formation et ISS	0,48
sécurité et ISS	0,59
culture et ISS	-0,26
valeurs et ISS	0,37
revenu et ISS	-0,11
emploi et ISS	-0,15
déséquilibres santé et ISS	0,27
déséquilibres formation et ISS	-0,59
déséquilibres revenu et ISS	0,57
déséquilibres sur le marché du travail et ISS	0,28

La plupart des dimensions sont peu voire très peu corrélées avec l'ISS global, ce qui peut expliquer les faibles fluctuations de l'indice global par une forme de compensation entre les évolutions temporelles des différentes dimensions.

Trois dimensions ont cependant des corrélations positives modérées avec l'indice global : la dimension « santé », la dimension « sécurité » et la dimension « déséquilibres de revenu ». On pourrait donc se dire que ce sont des composantes fortes de l'ISS. Une dimension a une corrélation modérée inverse : les déséquilibres de formation.

5.2. Analyse exogène : l'ISS est-il un indicateur complémentaire au PIB?

Un premier élément de réponse à cette question peut venir de l'analyse de la figure suivante (figure 7), celle-ci présente la comparaison temporelle des taux de croissance/décroissance annuels des indices d'état et de déséquilibres de l'ISS et du PIB/habitant de 2005 à 2015. Il apparaît assez clairement sur ces graphiques que les taux de croissance sont peu liés.

Figure 7 : Comparaison temporelle des taux de croissance/décroissance de l'ISS et du PIB/habitant

Sources : RN, IMA, DG Statistique, Steunpunt WSE, Ministère FWB - AGERS, Ministère FWB - Service de la lecture publique, SPF Economie-Infographie IBSR, CGOP/B, Agence du numérique (anciennement AWT), BSW, EVS, Veenhoven, ICN, ONSS, BNB, CWAPE, Croix Rouge de Belgique.

Calculs : IWEPS

Figure 7a : ISS état et PIB/habitant

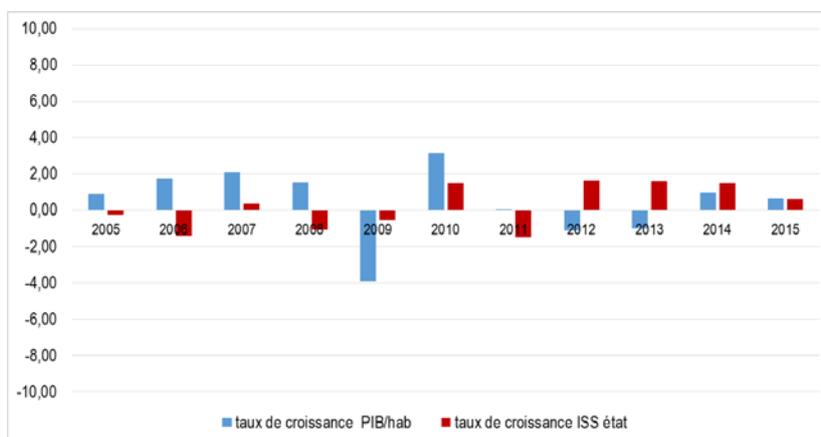
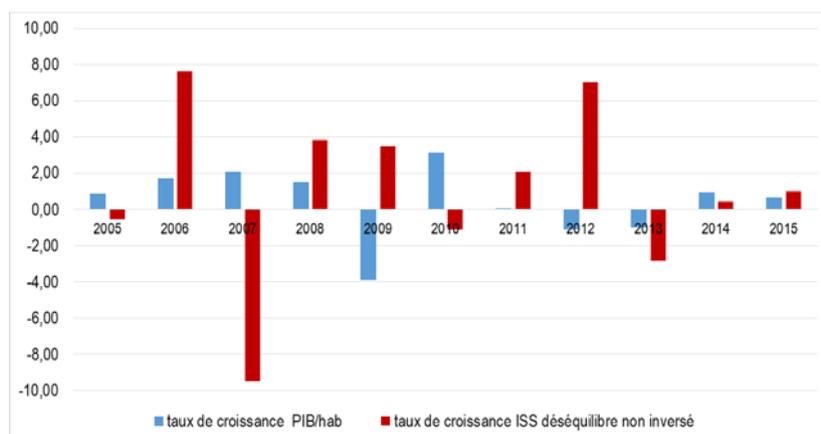


Figure 7b : ISS déséquilibres et PIB/habitant



De 2005 à 2008, le PIB/habitant, mis en indice 100, présente une croissance annuelle variable entre 1,0 et 2,0 %. Sur cette même période, l'indice d'état de la société (figure 7a) fluctue entre légères croissances et décroissances. Les décroissances de l'indice « état » s'observent en 2006 (-1,4%) et 2008 (-1,1%). L'année 2009 est caractérisée par une forte décroissance du PIB/habitant (-3,9%) alors que l'indice « état » poursuit une diminution amorcée l'année précédente (-0,5%), ce qui suggère que les effets de la crise économique sur la situation sociale wallonne se sont fait sentir sur deux ans. Les deux indices, le PIB/habitant et l'indice « état » (respectivement +3,1% et +1,5% par rapport à 2009) se redressent en 2010. De 2011 à 2013, le PIB/habitant ne présente plus d'augmentation

annuelle mais de légères décroissances. Une reprise s'amorce en 2014, confirmée en 2015. L'indice « état », par contre, présente des taux de croissance positifs pour chaque année à partir de 2012.

La figure 7b illustre plusieurs périodes d'alternance de croissances et décroissances entre le PIB/habitant et l'indice des déséquilibres socio-économiques, tantôt synchronisées, tantôt opposées.

Corollairement au graphique 7a, à l'effondrement du PIB/habitant en 2009 subséquent à la crise de 2008, correspond une augmentation des déséquilibres socio-économiques étalée sur les deux années 2008 et 2009.

Un deuxième élément de réponse peut venir des analyses de corrélation entre l'évolution de chacune des dimensions constituantes de l'ISS et l'évolution temporelle du PIB/habitant, de même qu'entre les deux indicateurs synthétiques, ISS et PIB/habitant. Elles permettent d'identifier la force des relations linéaires qui lient les différents indicateurs. Les corrélations sont ici calculées en comparant les valeurs sur les 11 années de mesure, ce qui est peu en termes de nombre d'observations. En aucun cas, elles ne peuvent être interprétées en termes de causalité, ou d'explication. Elles mettent en évidence des co-variations en sens divers qui soulignent la nécessité de compléter la mesure du PIB pour donner un panorama plus complet de la situation sociale d'une société.

Tableau 3 : Coefficients de corrélation entre l'ISS, ses dimensions et le PIB/habitant

	corrélation
ISS et PIB/hab.	0,03
démographie et PIB/hab.	0,52
santé et PIB/hab.	-0,06
logement et PIB/hab.	-0,67
formation et PIB/hab.	0,34
sécurité et PIB/hab.	0,13
culture et PIB/hab.	-0,22
valeurs et PIB/hab.	0,44
revenu et PIB/hab.	-0,53
emploi et PIB/hab.	0,61
déséquilibres santé et PIB/hab.	0,17
déséquilibres formation et PIB/hab.	0,19
déséquilibres revenu et PIB/hab.	-0,03
déséquilibres sur le marché du travail et PIB/hab.	0,10

La corrélation entre l'ISS et le PIB/habitant en évolution temporelle est de 0,03. La relation est donc quasi nulle. Dans le cadre de cet exercice sur 12 ans, l'ISS semble donc bien mesurer autre chose que le PIB. Par dimension, la corrélation avec le PIB/habitant la plus forte est négative (-0,67) ; elle concerne la dimension « logement ». L'autre dimension qui présente une corrélation négative modérée avec le PIB/habitant est la dimension « revenu » (-0,53). Des corrélations positives, respectivement de 0,61 et 0,53, s'observent pour les dimensions « emploi » et « déséquilibres de revenu ». Que la situation de l'emploi soit liée positivement au PIB/habitant ne surprend pas. Par contre, pour les déséquilibres, il faut redescendre au niveau des indicateurs pour comprendre ce qui se passe. Quand la situation économique s'améliore, cela profite aux hommes comme aux femmes et cela correspond même à une diminution des écarts.

6. Conclusions et perspectives

La construction de l'ISS vise un double enjeu : l'évaluation de la situation sociale de la Wallonie et de son évolution dans le temps.

Un nouvel indicateur se construit pas à pas. A travers ce quatrième exercice, nous avons cherché à tirer les leçons des premières publications, à intégrer, autant que possible, les remarques reçues à la suite de divers échanges. Des améliorations sont encore à l'étude pour les exercices suivants ainsi que l'approfondissement de questions d'analyse.

Du point de vue de la méthode et des sources de données, au terme de ce quatrième exercice, trois « leçons à tirer » sont rappelées ou exprimées ci-dessous :

(1) L'indice construit est un indice synthétique, dont la force de communication est de proposer un chiffre unique et son évolution sur une longue période de temps, 12 ans pour cet exercice. L'examen des dimensions et des indicateurs clés est indispensable pour donner un sens aux résultats.

(2) La méthodologie de construction s'affine avec l'expérience et la disponibilité des données. La distinction entre les indicateurs d'état et de déséquilibres repose sur une base théorique et mathématique claire. Elle offre plus de lisibilité et de compréhension, notamment pour les analyses de taux de croissance/décroissance.

(3) L'ISS est, à ce jour, le résultat d'une riche mobilisation de sources et d'indicateurs fiables sur ce thème, en comparaison temporelle sur une période de 12 ans. Ce quatrième calcul de l'ISS wallon ne dresse pas un panorama statistique complet de la situation sociale en Wallonie mais il présente des améliorations par rapport à l'exercice précédent. Certaines dimensions sont mieux couvertes, notamment celles relatives à la culture et aux déséquilibres, sans être encore complètes.

Du point de vue des résultats, au terme de ce quatrième exercice, quelques leçons à tirer et pistes d'amélioration sont identifiées.

(1) L'évolution de l'ISS wallon et sa comparaison avec le PIB/habitant montrent assez clairement trois périodes. La première correspond aux années 2004 à 2008, durant lesquelles le PIB/habitant augmente alors que l'ISS fluctue, influencé principalement par une dégradation de l'état de la société. La deuxième période, de 2008 à 2012, est "chahutée" en termes d'évolution du PIB/habitant, l'ISS réagissant plus vite que le PIB/habitant à la crise de 2008: c'est une période de détérioration de l'état de la société, conjuguée à une forte augmentation des déséquilibres. La troisième période, à partir de 2013, est marquée par une légère remontée du PIB/habitant. Elle se distingue également par une augmentation de l'ISS, résultat d'une amélioration marquée de l'indice d'état de la société, qui compense l'augmentation conjointe des indicateurs de déséquilibres.

(2) La mesure de la situation sociale est ici traduite par un indice synthétique, il ne fait pas référence à une réalité sous-jacente directement mesurable et repose sur un certain nombre de conventions. Son interprétation est donc délicate. Le principal mérite de ce type d'indicateur est de proposer aux décideurs et utilisateurs une vue synthétique d'une situation complexe et multidimensionnelle.

(3) La corrélation entre les évolutions temporelles de l'ISS et du PIB/habitant est quasi nulle. La comparaison des taux de croissance/décroissance du PIB/habitant notamment avec l'indice des déséquilibres montre des « oppositions » d'évolution qui appellent à plus de compréhension et de mise en perspective avec d'autres travaux sur ces questions des inégalités, notamment par des organisations internationales (OCDE, 2012, 2014 ; FMI, 2015) et des travaux de recherche (notamment Stiglitz, 2015). Les premières analyses proposées amènent à conclure que l'examen de la situation sociale de la Wallonie nécessite bien d'aller au-delà de son positionnement par rapport au PIB.

(4) L'analyse comparative des 37 indicateurs clés permet d'identifier des points d'attention, d'une part pour les détériorations fortes de la situation, notamment l'accès de plus en plus difficile au logement et à l'énergie, l'augmentation des personnes en règlement collectif de dettes et une proportion de plus en plus importante des jeunes bénéficiaires d'un revenu d'intégration, et d'autre part pour les améliorations de la situation sociale, notamment une diminution du nombre de tués sur les routes, d'adultes sans diplôme (ou uniquement le diplôme primaire), une réduction de l'écart salarial entre les hommes et les femmes ainsi qu'une amélioration de la générosité des wallons à travers les libéralités.

Références

- Bazin C. et Malet J. (2006) Donner son sang en France, Etablissement Français du Sang, étude publiée par le CerPhi.
- Boutaud A. (2007) « Les indices synthétiques du PNUD et l'ISS en région Ile de France », IAURIF et Conseil régional Ile de France, sous la direction de Annie Mendez et Luli Nascimento. Rapport 101 p.
- Boutaud A. (2009) « Un indice de situation sociale régional (ISSR) pour la région Ile-de-France », IAU Ile-de-France et MIPES – Conseil Régional d'Ile-de-France, 61 p.
- Defeyt P. (2010) Indicateurs de la générosité des belges, publication de l'IDD, Institut pour un Développement Durable, 12p.
- Defeyt P. (2014) La crise n'a pas entamé la générosité des belges, publication de l'IDD, Institut pour un Développement Durable, 7p.
- FMI (2015), Causes and Consequences of Income Inequality: a global Perspective Strategy, Policy and Review Department, 39 p.
- Halbout P., Lebaudy J-P., Gagneux F., Brosius N., Pelletier B., Danic B. (2015) « La géomatique au service de la collecte de sang », dans Transfusion Clinique et Biologique 22 pp. 112-126
- Jany-Catrice F. et Zotti R. (2009), « La santé sociale des territoires. Un indicateur de santé sociale pour les régions françaises », dans Futuribles, n°350, mars, pp. 65-87.
- Michalos A.C., Smale B., Labonté R., Muhajarine N., Scott K., Moore K., Swystun L., Holden B., Bernardin H., Dunning B., Graham P., Guhn M., Gadermann A.M., Zumbo B.D., Morgan A., Brooker A.-S., & Hyman I. (2011). *The Canadian Index of Wellbeing*. Technical Report 1.0. Waterloo, ON: Canadian Index of Wellbeing and University of Waterloo.
- Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2016), Le réseau public de la lecture en FWB, évolution en 2014, 84p.
- Miringoff M., Miringoff M-L. (1995) "America's social health: the Nation's need to know", Challenge, Fall 1995, pp. 19-24
- Miringoff M., Miringoff M-L, Opdycke S. (1996) « The Growing Gap between Standard Economic Indicators and the Nation's Social Health", Challenge, Juillet-Août.
- Miringoff M., Miringoff M-L. (1999) The social health of the nation. How America is really doing, Oxford University Press, New-York, 245p.
- Nardo M., Saisana M., Saltelli A., Tarantola S., Hoffmann A., Giovannini E. (2008) Handbook on constructing composite indicators: Methodology and user guide. *OECD en collaboration avec Joint Research Centre (JRC) of the European Commission*, 158 p.
- OCDE (2012), Toujours plus d'inégalité: pourquoi les écarts de revenus se creusent ? Paris, Éditions OCDE, 49p.
- OCDE (2014), Focus Inégalités et croissance. Les inégalités de revenu pèsent-elles sur la croissance économique? décembre 2014.
- Pact 2020 (2016) Kernindicatoren, Meting 2016, Studiedienst van de Vlaamse Regering, 306p.
- Reginster I., Ruyters C. et alii (2013) Un système intégré de huit indicateurs synthétiques complémentaires au PIB – Propositions de l'IWEPS pour mesurer le progrès sociétal dans un cadre de développement durable, Working Paper de l'IWEPS, n°9, janvier 2013.
- Reginster, I. & Ruyters, C. (2015), Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice de situation sociale de la Wallonie (2e exercice). Rapport de recherche IWEPS.
- Reginster, I. & Ruyters, C. (2014), Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice de situation sociale de la Wallonie (1er exercice). Rapport de recherche IWEPS.

Stiglitz J. E. (2015) La grande fracture : Les sociétés inégalitaires et ce que nous pouvons faire pour les changer. Edition Les liens qui libèrent.

Pour plus d'informations sur les indicateurs complémentaires au PIB de la Wallonie : <http://icpib.iweps.be>

Auteurs, citation et remerciements

Equipe de recherche :

IWEPS : Isabelle Reginster, Christine Ruyters, avec la collaboration de Thierry Bornand, Frédéric Caruso, Julien Charlier, Julien Juprelle, Virginie Louis, Laurence Vanden Dooren, Marc Debuissou, François Ghesquière, Amandine Masuy, Annick Vandenhooft et Valérie Vander Stricht.

sous la direction de Sébastien Brunet, Administrateur général de l'IWEPS, Sile O'Dorchai, directrice scientifique de la direction " Recherche et Evaluation " à l'IWEPS et Frédéric Vesentini, directeur scientifique de la direction "Données et Indicateurs" à l'IWEPS.

Citation : Reginster I., Ruyters C. (2017) Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice de situation sociale de la Wallonie (4ème exercice). Rapport de recherche IWEPS.

L'équipe de l'IWEPS souhaite chaleureusement remercier les différents fournisseurs de données qui ont manifesté une grande disponibilité dans l'extraction ou la sélection des données nécessaires aux calculs des indicateurs. Nous remercions en particulier Monsieur Delacharlerie de l'Agence du Numérique (anciennement AWT), Madame Elsa Albarello de l'AGERS - Fédération Wallonie-Bruxelles, Monsieur Peter Neefs de la Centrale des Crédits aux Particuliers (BNB), Messieurs Jean-Michel Vanneste et Benoît Gauthier de la Société wallonne du Logement, Madame Nathalie Focant de l'IBSR, Messieurs Thierry Eggerickx et Luc Dal de l'UCL (Demo-Cytise), Monsieur Karim Wilmotte du Fonds des Maladies Professionnelles, Madame Jacqueline Vanhussel de la Fédération Belge des Banques alimentaires, Monsieur Olivier Bertrand de la Croix Rouge de Belgique, Madame Lien Tam Co du SPF Economie, Madame Diane-Sophie Couteau du Ministère de la FWB-Service de la lecture publique.

L'équipe de l'IWEPS souhaite également exprimer également ses chaleureux remerciements à Michel Martinez pour le développement du site dédié aux indicateurs complémentaires au PIB, à Aurélie Hendrickx et Evelyne Istace pour leur travail minutieux de mise en page et d'édition des différents documents liés à ce projet.

A la demande du Gouvernement wallon, un comité consultatif des utilisateurs des indicateurs complémentaires au PIB a été mis en place en novembre 2013. Nous remercions vivement chacun des membres de ce comité pour leurs remarques constructives et les expressions de leurs attentes vis-à-vis des indicateurs en construction.

6. Annexe

37 fiches présentent les indicateurs clés de l'ISS (exercice 2017).

DÉMOGRAPHIE

Espérance de vie à la naissance

UNITE : nombre d'années

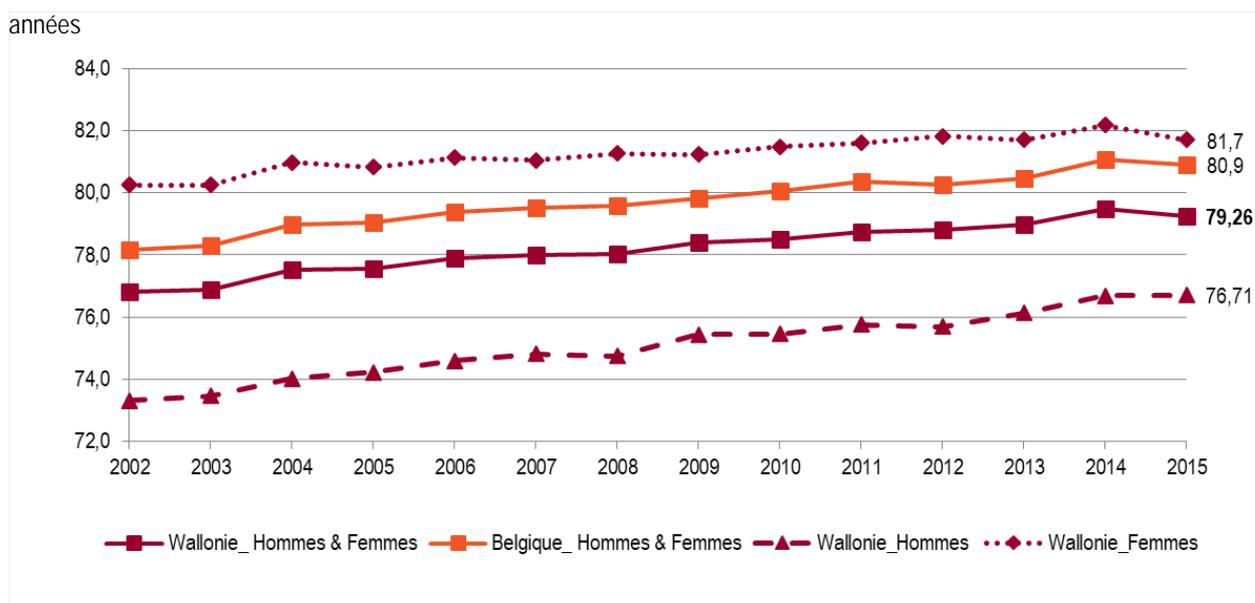
SOURCE(S) : DG Statistique

CALCUL(S) : DG Statistique sur les tables de mortalité annuelles, en âge révolu.

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2015

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : indicateur de démographie, l'espérance de vie à un âge donné désigne le nombre moyen d'années qu'un individu de cet âge peut encore espérer vivre, dans l'hypothèse d'un maintien des mêmes conditions de mortalité durant tout le reste de sa vie (probabilité de décès liée à l'âge) (définition EUROSTAT). Il synthétise dans un même calcul des déterminants de la santé d'un groupe. Repris ici sous la dimension démographie à défaut de disposer annuellement d'une statistique de l'espérance de vie "en bonne santé".

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation de l'espérance de vie à la naissance jusqu'en 2014. Légère diminution en 2015.



SANTÉ

Pourcentage de personnes déclarées malades chroniques

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : Agence Intermutualiste

CALCUL(S) : Agence Intermutualiste

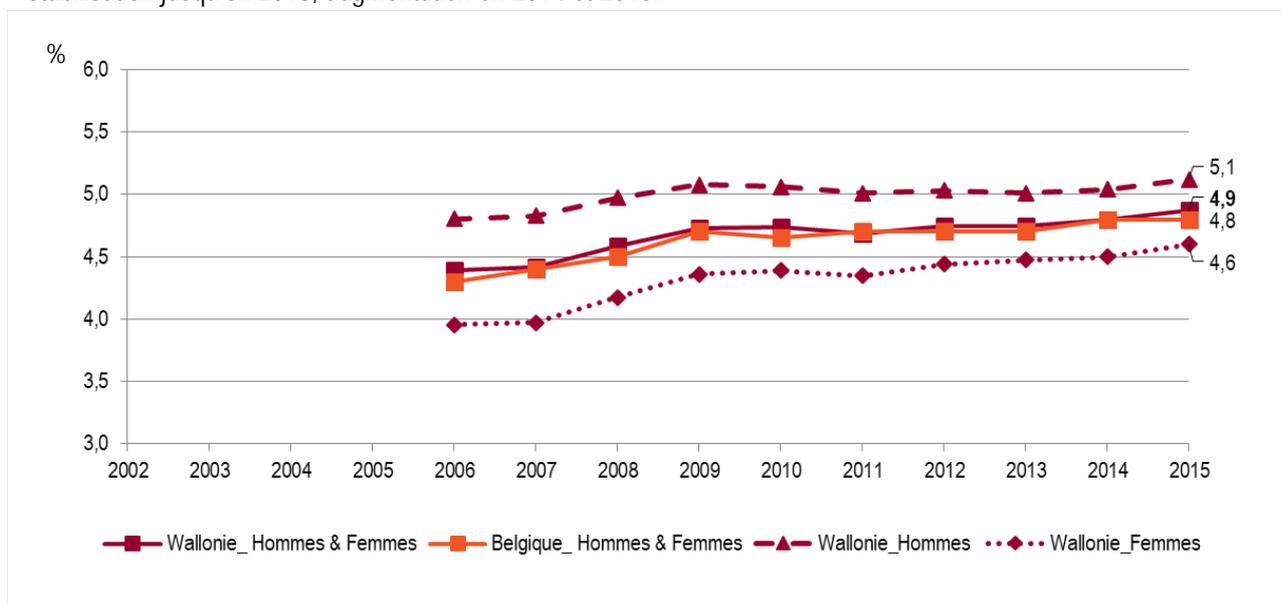
DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2006-2015

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS: Pourcentage de bénéficiaires concernés par une des situations de dépendance donnant droit au forfait maladie chronique (définition AIM) (99% des belges sont bénéficiaires, c.à.d. en ordre avec l'assurance maladie obligatoire). D'après l'ISSP (l'Institut Scientifique de Santé Publique - Belgique), les maladies chroniques ont des conséquences sérieuses sur la santé et la perception de la santé, sur la vie quotidienne et sur la consommation/dépendance de soins.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

Attention, statistique différente de la déclaration dans l'enquête santé (tous les 4 ou 5 ans) où environ un quart de la population wallonne déclare souffrir d'au moins une maladie chronique de longue durée ou d'un handicap.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation du pourcentage de malades chroniques jusqu'en 2009, stabilisation jusqu'en 2013, augmentation en 2014 et 2015.



SANTÉ

Taux de suicide

UNITE : nombre par 100 000

SOURCE(S) : DG Statistique, Bulletins de déclarations des décès à l'état civil

CALCUL(S) : IWEPS

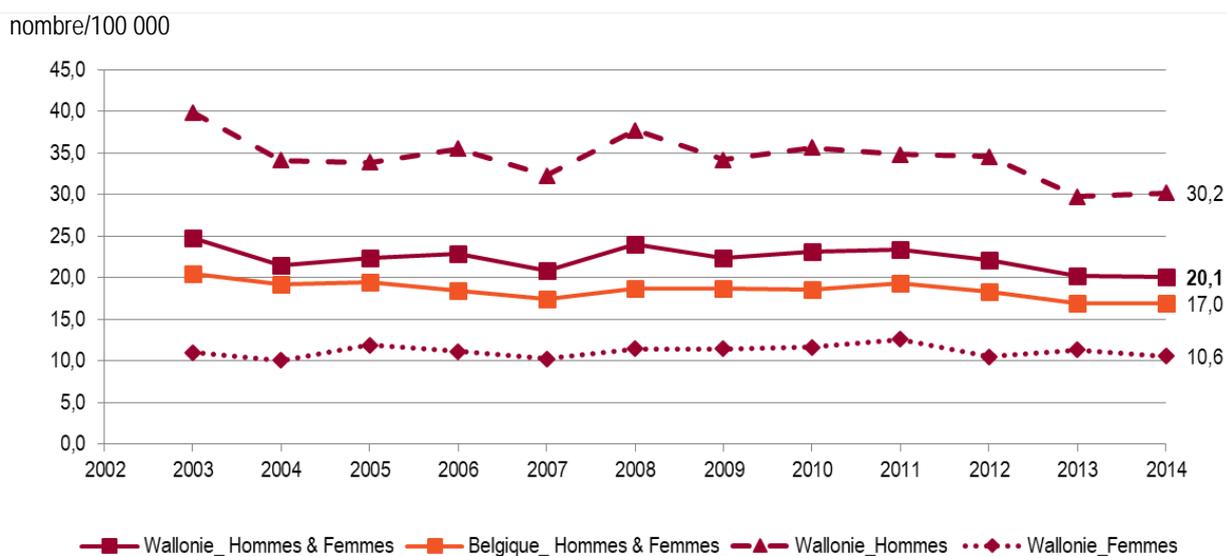
DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2003-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre de personnes inscrites dans les bulletins de déclarations des décès à l'état civil suivant la cause de décès déclarée "suicide".

Statistique annuelle, probablement sous-estimée.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuation (augmentation en 2008).



SANTÉ

Nombre d'années de vie perdues (avant 70 ans)

UNITE : nombre d'années

SOURCE(S) : DG Statistique, Bulletins de déclarations des décès à l'état civil

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2003-2014

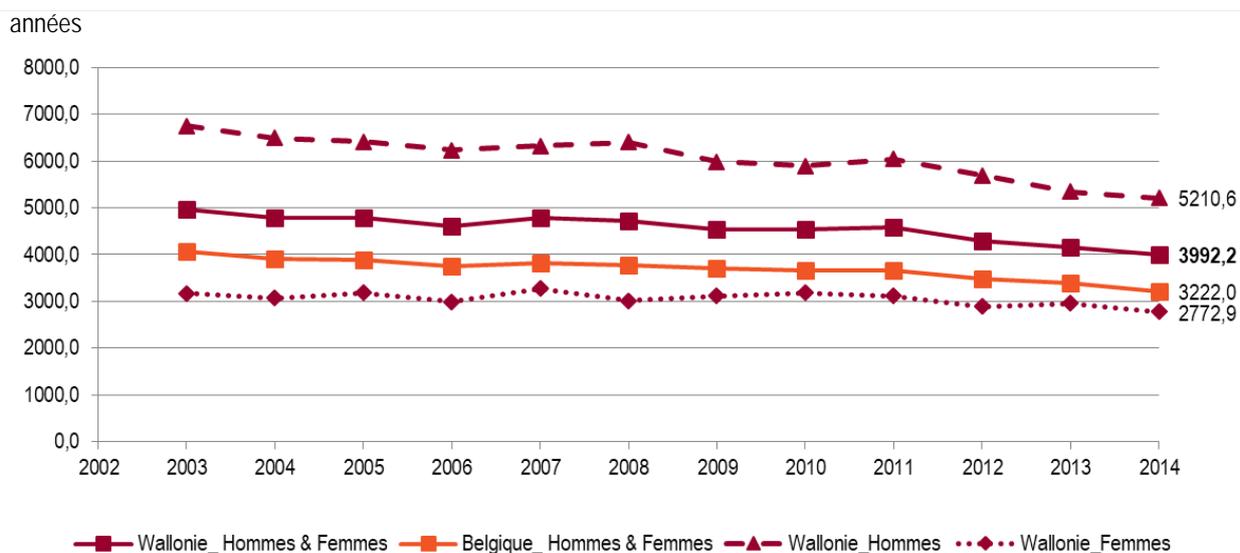
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Addition du nombre de décès aux différents âges pondérés par le nombre d'années restant à vivre jusqu'à une limite d'âge donnée, 70 ans (seuil sélectionné en cohérence avec les derniers travaux de l'OCDE).

Statistique annuelle calculée à partir des bulletins de déclarations des décès.

Indicateur de l'état de santé à travers la mortalité prématurée, mesurant les décès qui surviennent précocement.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution marquée par une légère augmentation en 2007.



LOGEMENT

Rapport entre le prix moyen des maisons ordinaires et le revenu disponible ajusté

UNITE : /

SOURCE(S) : Cadastre, SPF Finances et ICN Institut des Comptes Nationaux

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2015

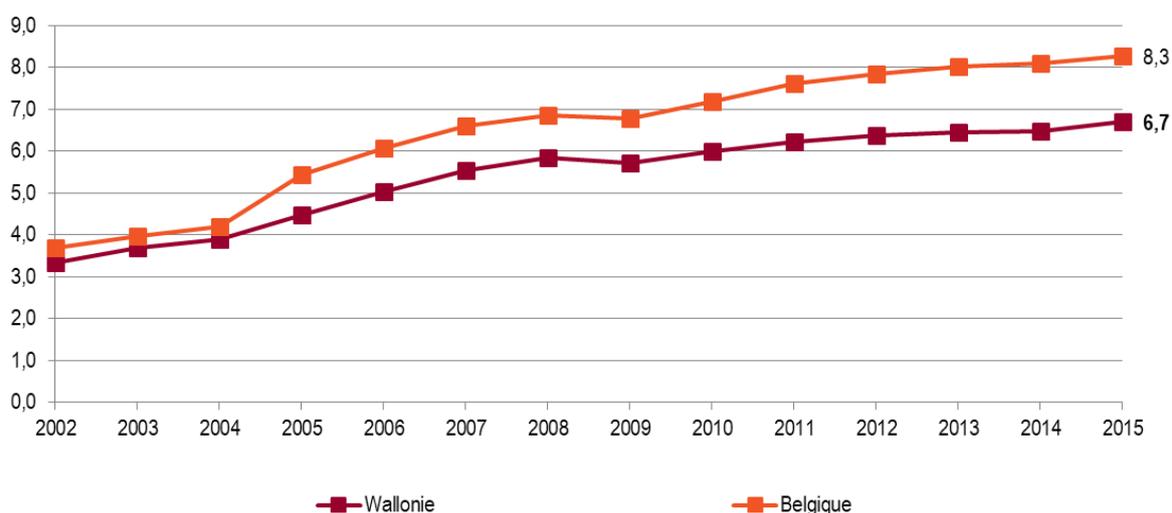
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Rapport entre le prix moyen des maisons ordinaires (ni villa, ni bungalow) dans l'ensemble de la région et le revenu disponible ajusté par habitant de la population de la région.

Statistique annuelle basée sur les enregistrements du Cadastre du SPF Finances. La statistique des prix immobiliers se base sur toutes les transactions immobilières sur lesquelles des droits d'enregistrement ont dû être payés.

Indicateur d'accès à la propriété d'un logement (lié au pouvoir d'achat d'un logement).

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : l'indicateur augmente de manière continue, traduisant un accès de plus en plus difficile à la propriété.



LOGEMENT

Pourcentage d'emprunteurs ayant au moins un crédit hypothécaire défaillant non régularisé

UNITE : %

SOURCE(S) : BNB Centrale des crédits aux particuliers

CALCUL(S) : BNB et IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2007-2015

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'emprunteurs avec au moins un crédit hypothécaire défaillant non régularisé par rapport au nombre total d'emprunteurs avec au moins un crédit hypothécaire. Depuis le 1^{er} juin 2003, la Centrale des crédits aux particuliers enregistre des données relatives aux crédits, notamment hypothécaires, contractés à des fins privées par des personnes physiques en Belgique. La Centrale enregistre également les éventuels défauts de paiement qui surviennent dans le cadre de ces contrats. Les crédits n'ayant pas fait l'objet d'un apurement des sommes impayées sont considérés comme « non-régularisés ».

Indicateur de difficulté financière d'accès à la propriété d'un logement.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : l'indicateur augmente de manière continue depuis 2010, traduisant un accès de plus en plus difficile à la propriété ; tendance à la diminution en 2015.



FORMATION

Pourcentage d'adultes (25 à 64 ans) sans diplôme ou uniquement avec le diplôme primaire

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : Enquête sur les Forces de Travail EFT

CALCUL(S) : DG Statistique

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2015

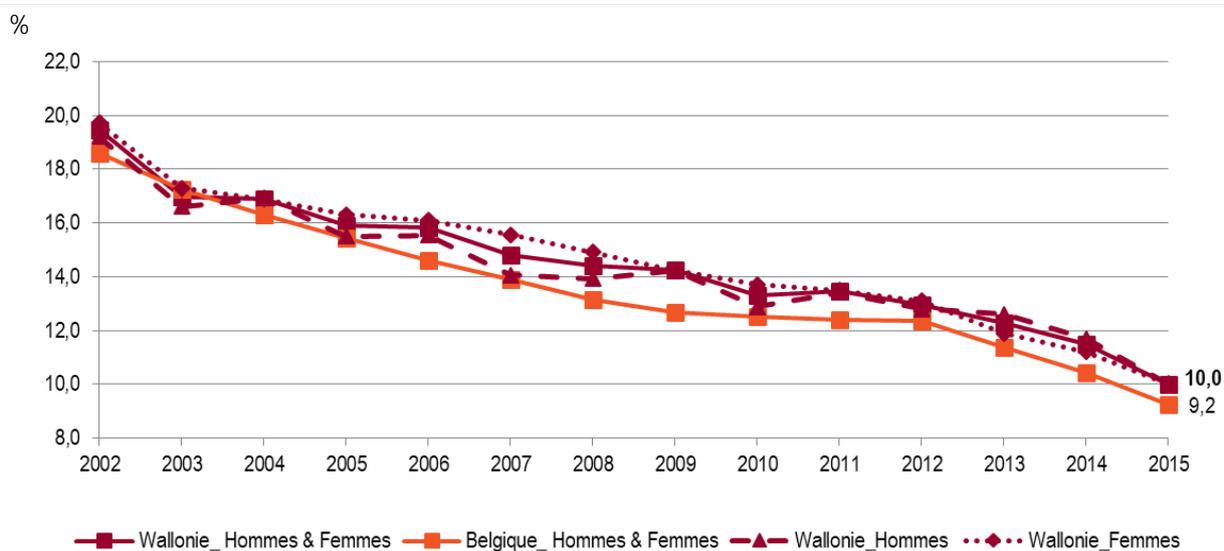
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'adultes (25 à 64 ans) qui ont obtenu au maximum le diplôme d'études primaires (ou qui n'ont jamais suivi un enseignement).

Statistique issue des enquêtes annuelles obligatoires EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés).

Indicateur du niveau de formation de la population. Le niveau choisi est le niveau très peu qualifié (uniquement un diplôme de l'enseignement primaire ou sans diplôme). L'objectif est d'estimer le pourcentage de la population à risque d'exclusion.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution du pourcentage de personnes sans diplôme ou avec uniquement un diplôme primaire, notamment expliquée par les décès de personnes plus âgées qui constituent une population dans laquelle la part des peu diplômés est plus importante.



FORMATION

Pourcentage d'adultes de 25 à 64 ans ayant un diplôme du supérieur

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : Enquête sur les Forces de Travail EFT

CALCUL(S) : DG Statistique et EUROSTAT

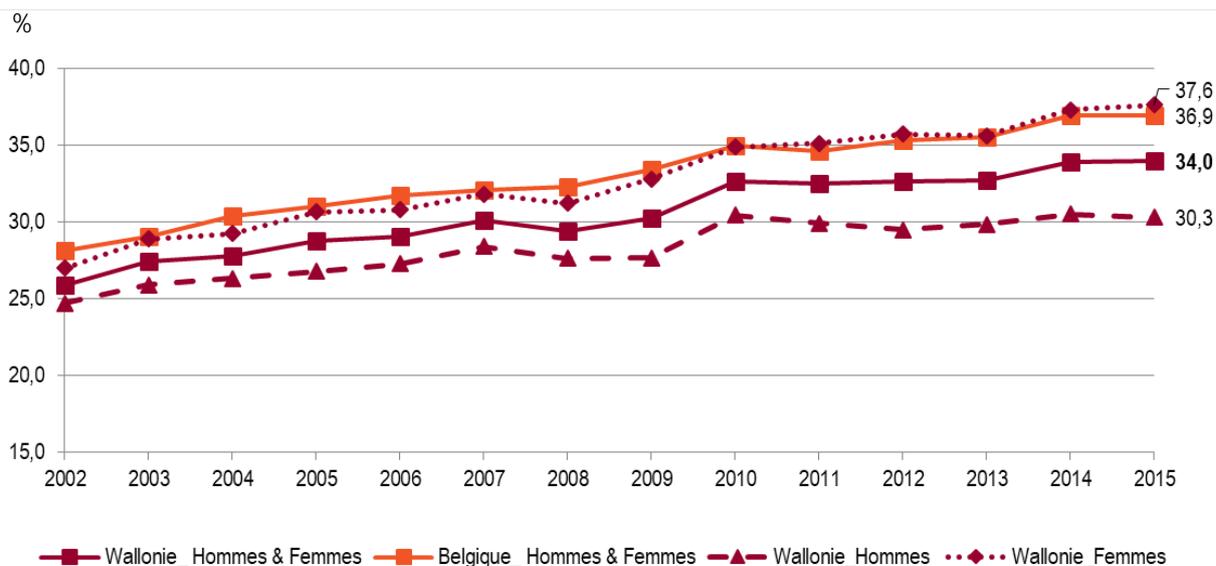
DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2015

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'adultes (25 à 64 ans) qui ont obtenu au minimum un diplôme de l'enseignement supérieur.

Statistique issue des enquêtes annuelles obligatoires EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés).

Indicateur du niveau de formation de la population. Le niveau choisi est le niveau très qualifié: diplôme de l'enseignement supérieur (enseignement supérieur non universitaire de type court, de type long ou universitaire).

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation depuis 2002, et écart grandissant entre femmes et hommes.



FORMATION

Pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans qui n'ont pas un diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : Enquête sur les Forces de Travail EFT

CALCUL(S) : Steunpunt WSE

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2015

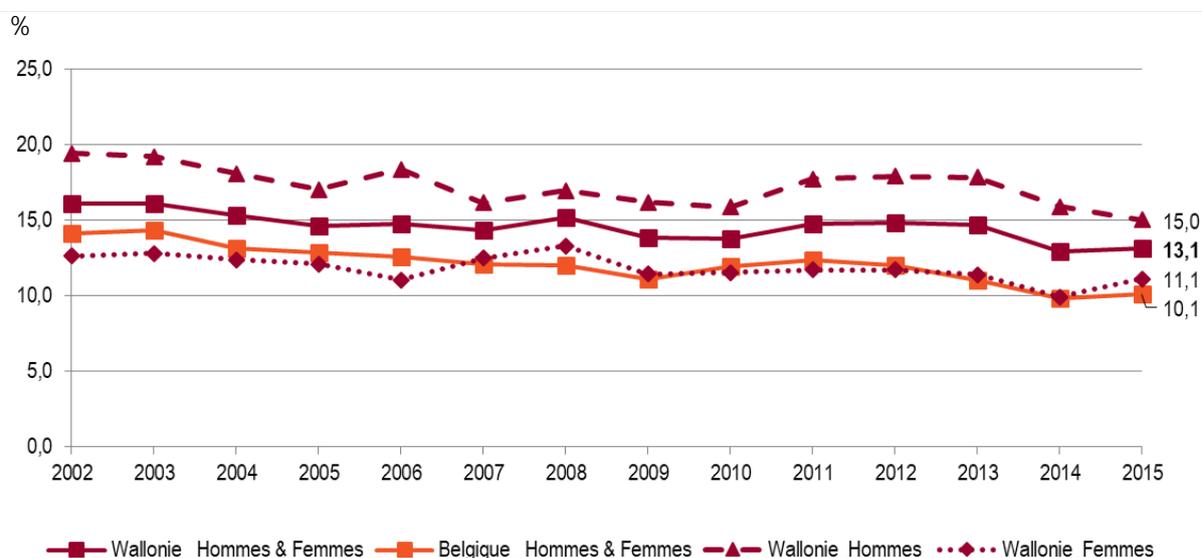
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans qui n'ont pas de diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation.

Statistique issue des enquêtes annuelles obligatoires EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés).

Indicateur de risque d'exclusion des jeunes.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuation annuelle mais tendance stable à la baisse.



FORMATION

Pourcentage d'élèves "à l'heure" dans le secondaire

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : Ministère de la FWB-AGERS fichiers "pilotage"

CALCUL(S) : AGERS

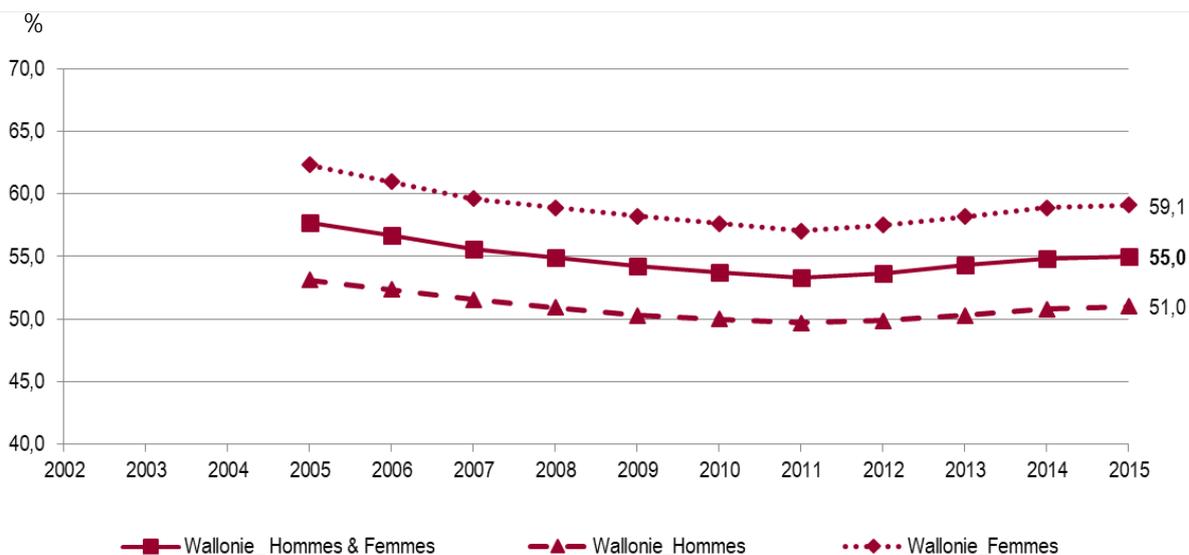
DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2004-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'élèves "à l'heure" dans le secondaire. Un élève est dit "à l'heure" s'il a au plus l'âge légal de scolarisation dans l'année d'études où il se trouve, sinon il est dit "en retard scolaire".

Statistique annuelle issue des bases de données administratives de la FWB.

Indicateur de parcours des jeunes dans la formation. L'échec scolaire et le redoublement, aux multiples causes, pénalisent les jeunes et sont parfois un premier pas vers l'abandon scolaire.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution du pourcentage d'élèves à l'heure, léger redressement en 2013 et 2014. La situation des filles est plus favorable que celle des garçons.



FORMATION

Pourcentage de personnes âgées de 25-64 ans qui ont participé à une formation pendant les 4 semaines de la période de référence

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : Enquête sur les Forces de Travail EFT

CALCUL(S) : Steunpunt WSE

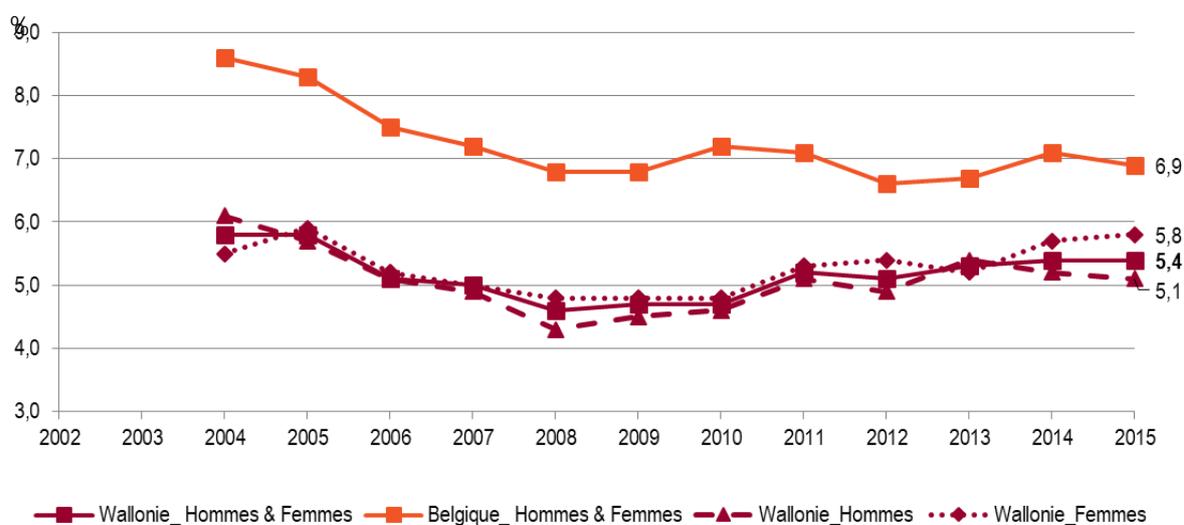
DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2004-2015

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'adultes (25-64 ans) qui ont participé à une formation pendant les 4 semaines de la période de référence de l'enquête.

Statistique issue des enquêtes annuelles obligatoires EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur de formation tout au long de la vie de la population.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution jusqu'en 2008, légère augmentation ensuite, stabilisation depuis 2013.



SÉCURITÉ

Nombre de tués dans des accidents de la route (dans les 30 jours) par million d'habitants

UNITE : nombre/million

SOURCE(S) : DG Statistique / IBSR

CALCUL(S) : IBSR

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre de tués dans des accidents de la route (décédés sur place ou endéans les 30 jours suivant la date de l'accident) par million d'habitants.

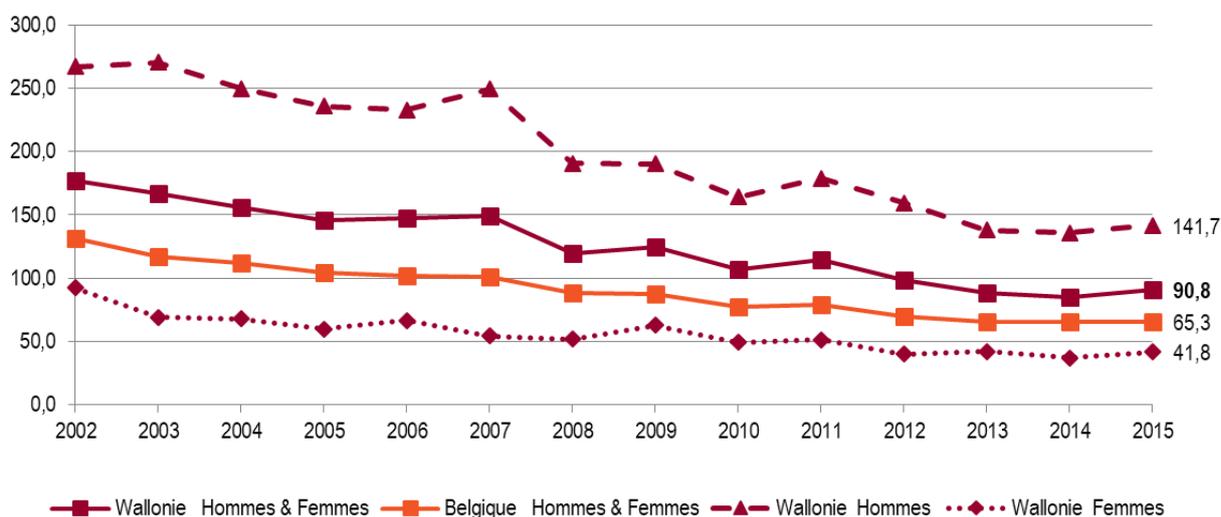
Sur base d'études belges et internationales, le taux d'enregistrement par la police est évalué à 90% pour les accidents mortels (les données des parquets nous permettent cependant d'améliorer les résultats) (DG Statistique).

Indicateur de la sécurité routière.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution avec quelques fluctuations annuelles, réduction de l'écart de genre mais prévalence supérieure persistante pour les hommes.

nbre/million



SÉCURITÉ

Nombre de victimes d'accidents de la route impliquant au moins un conducteur sous influence de l'alcool par million d'habitants

UNITE : nombre /million

SOURCE(S) : DG Statistique / IBSR

CALCUL(S) : IBSR (nombre pondéré)

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2005-2015

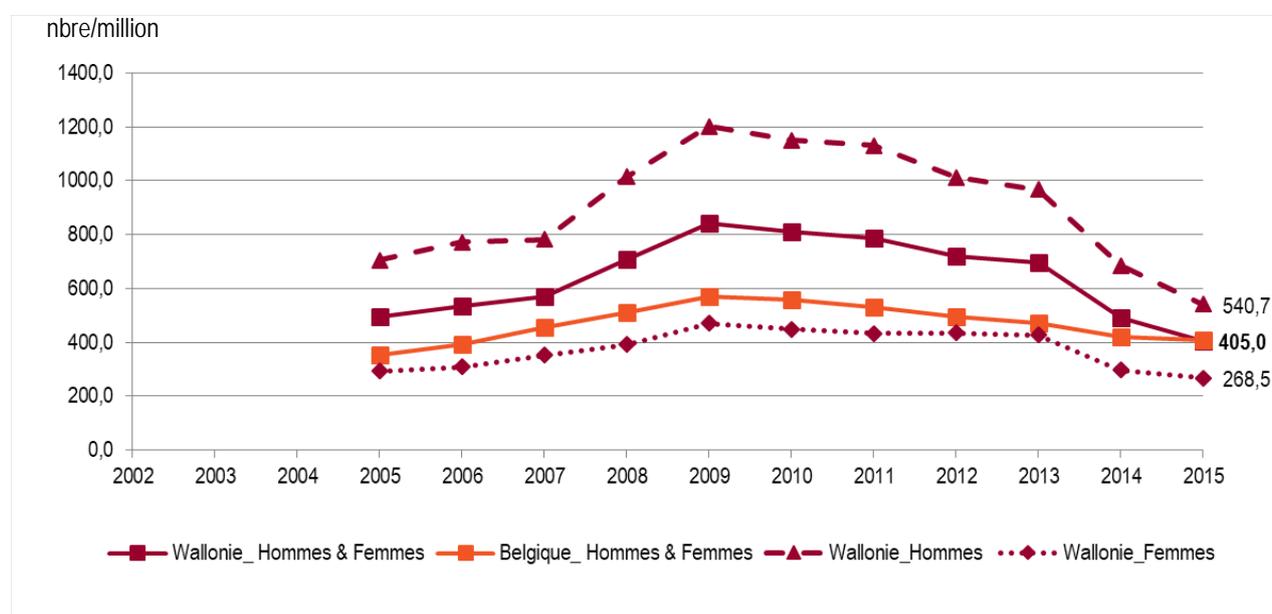
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre de victimes d'accidents de la route impliquant au moins un conducteur sous influence de l'alcool par million d'habitants.

Statistique annuelle de l'IBSR.

Indicateur de responsabilité civile engagée dans les accidents de la route.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation de 2005 à 2009, surtout parmi les hommes, diminution ensuite.



SÉCURITÉ

Nombre d'infractions : infractions contre l'intégrité physique par million d'habitants

UNITE : nombre /million

SOURCE(S) : CGOP/B - statistiques policières de la criminalité, données de gestion

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2005-2015

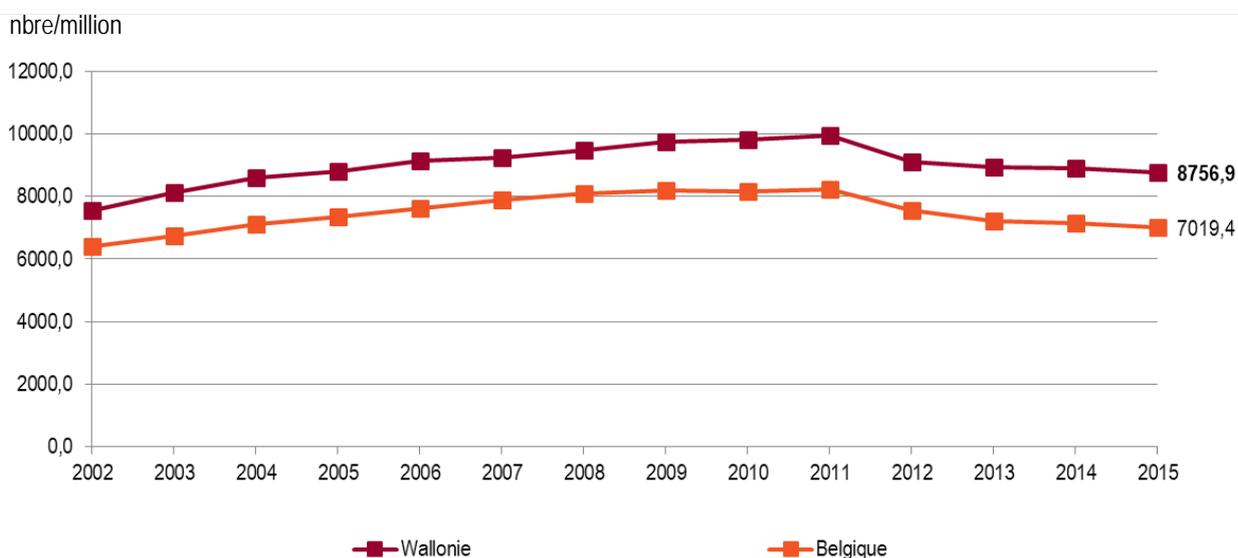
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre d'infractions contre l'intégrité physique par million d'habitants. Les infractions contre l'intégrité physique regroupent une dizaine de figures criminelles parmi lesquelles les coups et blessures volontaires sont les plus fréquents (CGOP/B). A noter que les faits concernant le viol et l'attentat à la pudeur ne sont pas repris dans cette catégorie-ci.

Indicateur d'incivilité grave.

Statistique annuelle basée sur la criminalité enregistrée. Risque de sous-estimation (voir Rapport annuel de la Police Fédérale sur les statistiques policières de criminalité 2011).

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation jusqu'en 2009, diminution ensuite.



CULTURE

Pourcentage d'adultes qui déclarent pratiquer régulièrement des activités informatives (moyenne de 4 indicateurs : lire la presse quotidienne, lire un magazine, écouter la radio, regarder un journal télévisé)

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : Agence Wallonne du Numérique (anciennement Agence Wallonne des Télécommunications AWT)

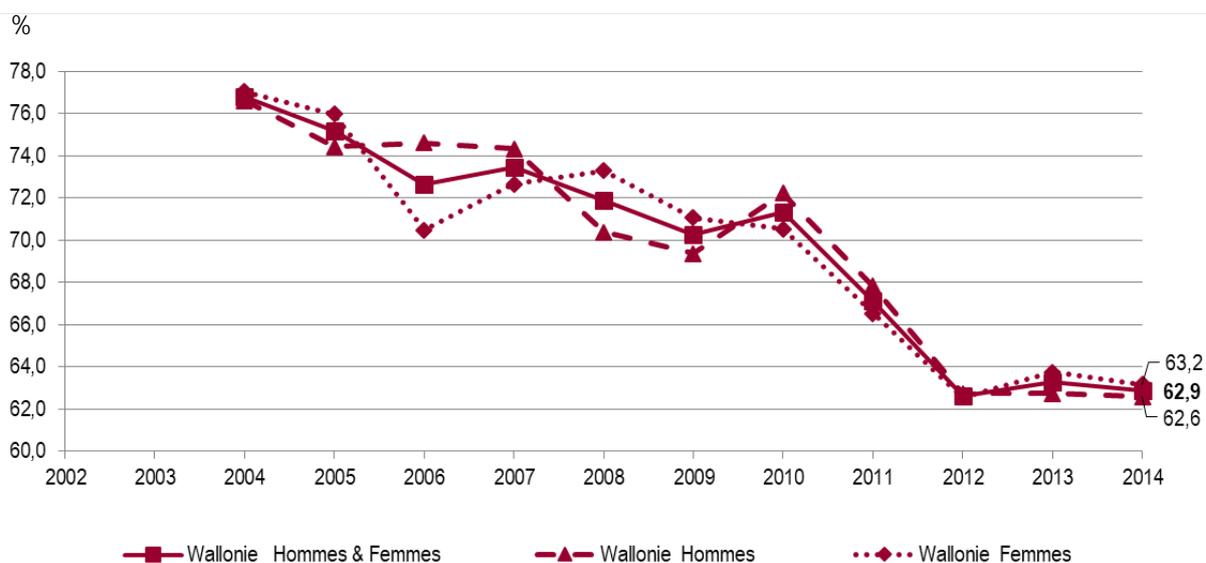
CALCUL(S) : AWT et IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2004-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'adultes qui déclarent pratiquer régulièrement une des quatre activités suivantes : lire la presse quotidienne, lire un magazine, écouter la radio, regarder un journal télévisé.

Statistique calculée sur base de l'enquête annuelle de l'AWT (échantillon de 2100 wallons).

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution quasi continue jusqu'en 2012 ; stabilisation ensuite.



CULTURE

Pourcentage d'usagers emprunteurs des bibliothèques publiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : MFWB – Service de la Lecture publique

CALCUL(S) : MFWB – Service de la Lecture publique et IWEPS

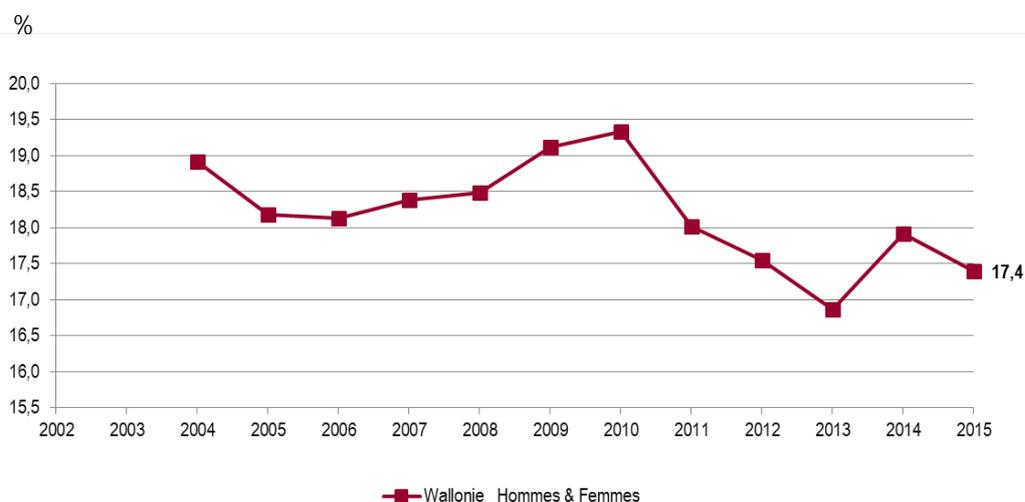
DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2004-2015

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage des usagers inscrits dans une bibliothèque publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, représentés soit par des individus soit par des collectivités. Les collectivités sont des groupes de personnes (associations, institutions, etc.) qui utilisent les services de la bibliothèque à des fins collectives. Une certaine prudence est requise pour l'estimation des usagers que représentent ces collectivités. En effet, parmi celles-ci, il est vraisemblable que tous les membres n'utilisent pas forcément les services de la bibliothèque mais les estimations produites considèrent que les usages concernent l'ensemble des membres et que toutes ces personnes, à travers leur institution, leur groupe, sont informées de l'offre de services de la bibliothèque. Il convient également de tenir compte des « doublons » du simple fait que certaines personnes faisant partie d'une collectivité, possèdent aussi une inscription individuelle. On peut ainsi imaginer qu'une personne soit inscrite personnellement à sa bibliothèque mais qu'elle soit également prise en compte en tant que membre d'une ou de deux associations dont elle est membre.

Indicateur de pratique de lecture de la population et de fréquentation des bibliothèques devenues au fil des ans, depuis la publication du décret de 2009, un véritable opérateur culturel inscrit dans une démarche d'éducation permanente.

Statistique annuelle du Réseau public de Lecture.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation jusqu'en 2010 suivie d'une diminution interrompue en 2014, année qui connaît un accroissement appréciable du nombre d'usagers, en particulier des usagers des collectivités. Les résultats à la baisse de 2015 ne confirment pas l'évolution favorable amorcée en 2014.



CULTURE

Nombre moyen de participants aux animations organisées par les réseaux locaux de lecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles

UNITE : nombre de participants/animations

SOURCE(S) : MFWB – Service de la Lecture publique

CALCUL(S) : MFWB – Service de la Lecture publique et IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2004-2015

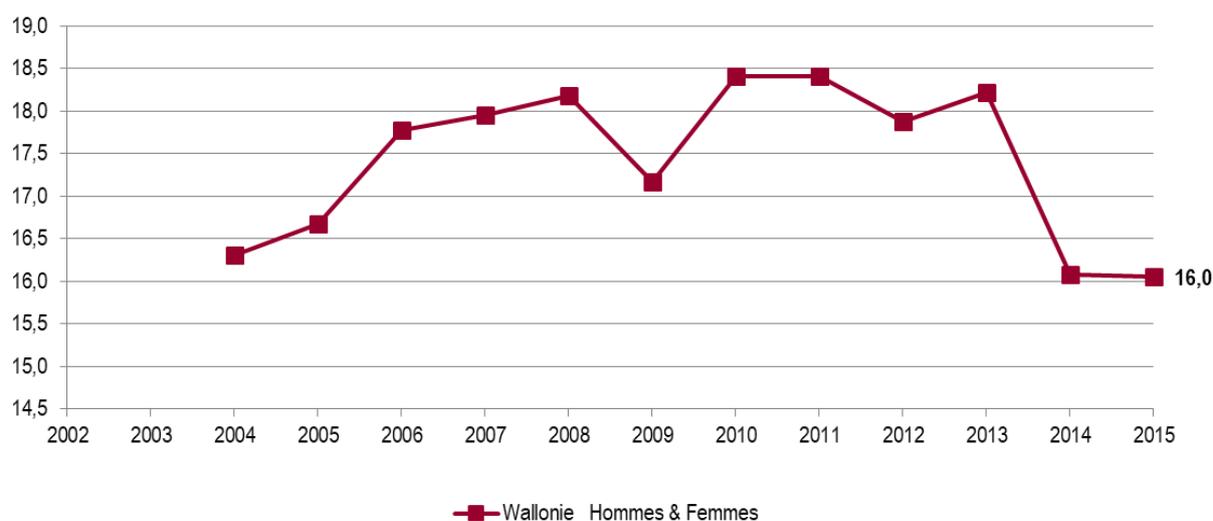
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre moyen de personnes qui participent à des animations organisées par les réseaux locaux de lecture de la FWB dans et hors des bibliothèques (heures du conte, ateliers d'écriture, ateliers de slam, ateliers philo, conférences, rencontres intergénérationnelles, créations mêlant poésie et peinture, ateliers scientifiques, ...). Depuis le décret de 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisées par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques (MB 5/11/2009), les animations prennent une place de plus en plus importante au sein des bibliothèques publiques, jouant le rôle de médiation entre les ressources dont elles disposent et leur population. Les animations, réalisées en partenariat avec d'autres structures de la commune (centre culturel, ...), sont aussi le reflet de la bibliothèque ouverte sur l'extérieur ; elles s'inscrivent dans une vision d'émancipation du public et d'éducation permanente.

Indicateur de pratiques culturelles de la population et de dynamisme des bibliothèques publiques inscrites dans une démarche d'ouverture et d'éducation permanente.

Statistique annuelle du Réseau public de Lecture en Fédération Wallonie-Bruxelles.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : Augmentation quasi constante, d'année en année, entre 2004 et 2011, interrompue par une baisse en 2009, expliquée par une très forte hausse du nombre d'animations (+15,7%) proportionnellement beaucoup plus importante que la hausse des participants (+9,2%). Diminution en 2014.

Nbre moyen



VALEURS

Satisfaction de vie (estimation)

UNITE : /

SOURCE(S) : Baromètre social de la Wallonie (BSW), European Values Study (EVS), European Social Survey (ESS) et Veenhoven

CALCUL(S) : estimation IWEPS

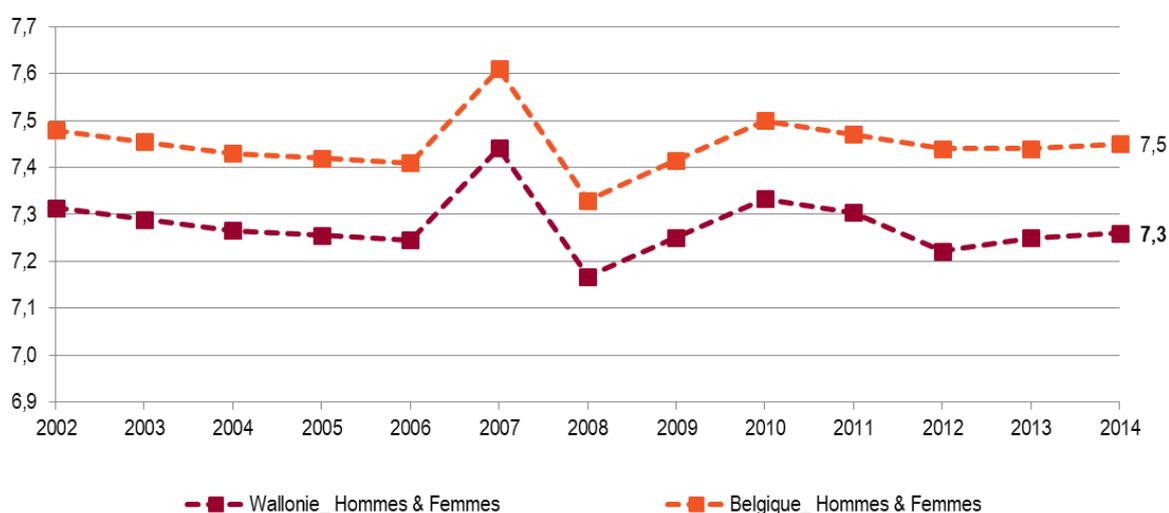
DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Cet indicateur mesure la satisfaction globale des individus en les invitant à répondre, suivant une échelle de gradation, à une question unique "Etes-vous globalement satisfait de la vie que vous menez?".

Statistique annuelle estimée sur base de 3 sources d'enquêtes "intercroisées" : BSW (échantillon 1200 wallons), EVS (échantillon : 1500 belges dont environ 600 wallons), Eurobaromètre repris par Veenhoven (1000 belges).

Indicateur traduisant d'un point de vue global la satisfaction d'une population et donc ses sentiments par rapport à la "vie".

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuation, forte diminution en 2008.



VALEURS

Pourcentage du montant total des libéralités par rapport au revenu total net imposable des ménages

UNITE : %

SOURCE(S) : SPF Finances

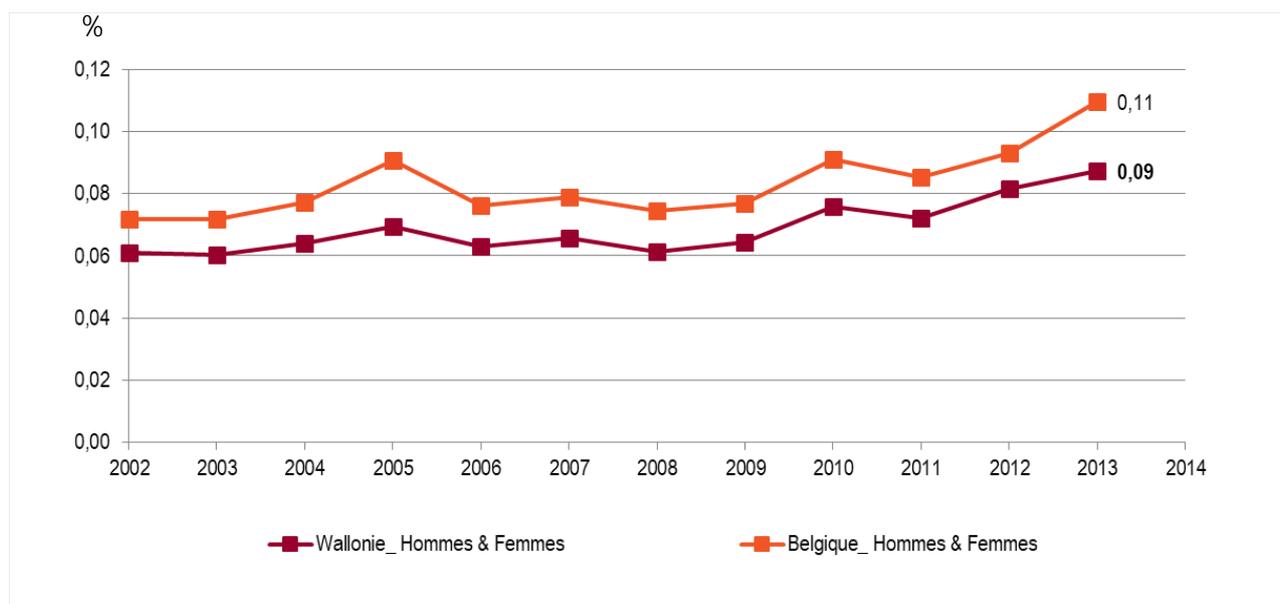
CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2013

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage du montant total des libéralités déclarées au code 3940 de la déclaration d'impôt des personnes physiques (c'est-à-dire sans tenir compte des libéralités à des institutions d'enseignement ou de recherche, codes 1393 et 2393). Cette déclaration permet, à certaines conditions, une déduction d'impôts. Depuis le 1^{er} janvier 2011, le montant minimum pour être fiscalement déductible est passé de 30 à 40 euros, ce qui peut influencer la courbe d'évolution du pourcentage.

Indicateur qui traduit une générosité financière (à travers les libéralités).

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuation, légère augmentation en 2005, 2010 et depuis 2011.



VALEURS

Pourcentage de nouveaux donneurs de sang par rapport à la population en âge de donner

UNITE : %

SOURCE(S) : Croix Rouge de Belgique et DG Statistique

CALCUL(S) : IWEPS

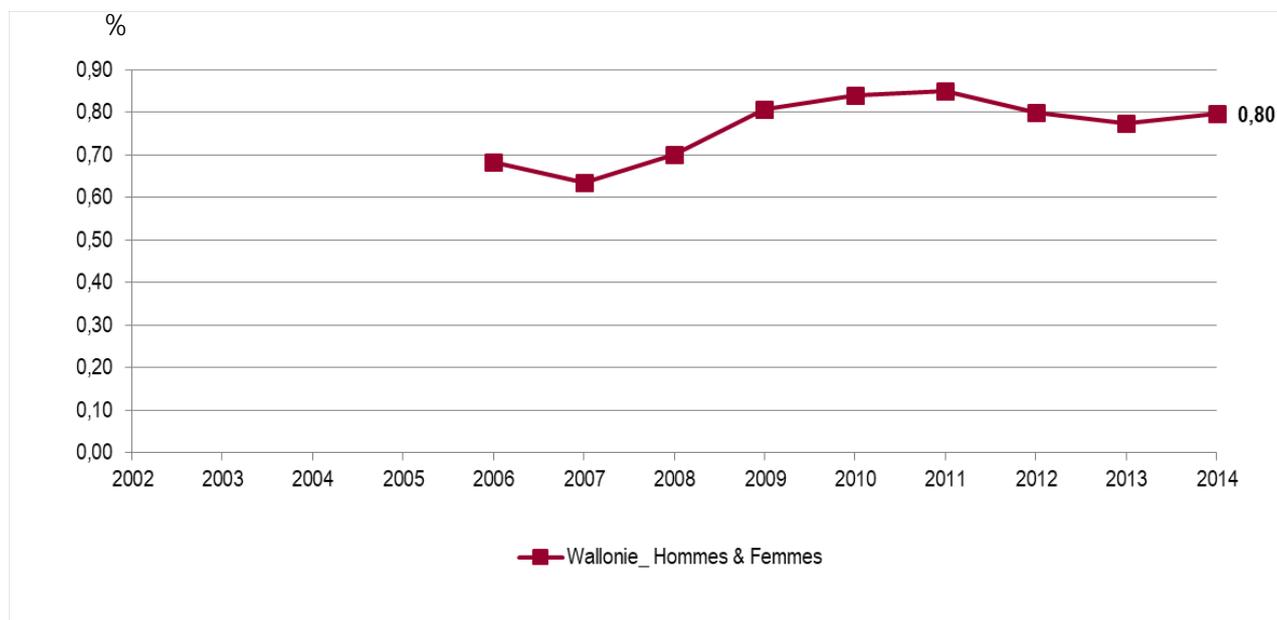
DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2006-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage des nouveaux donneurs de sang qui se sont présentés à un lieu de collecte de la Croix Rouge de Belgique (francophone) en fonction de la population adulte en âge de donner (de 18 à 65 ans).

Dans cet exercice, la population francophone est une proxy de la population domiciliée en Wallonie, dans les prochains exercices, la population domiciliée en Wallonie pourra être extraite.

Indicateur qui traduit une générosité non-financière (à travers les dons de sang).

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuation, augmentation de 2007 à 2011, légère diminution ensuite, reprise en 2014.



REVENU

Revenu disponible ajusté net par habitant

UNITE : euros de 2012/habitant

SOURCE(S) : ICN Institut des Comptes Nationaux

CALCUL(S) : IWEPS

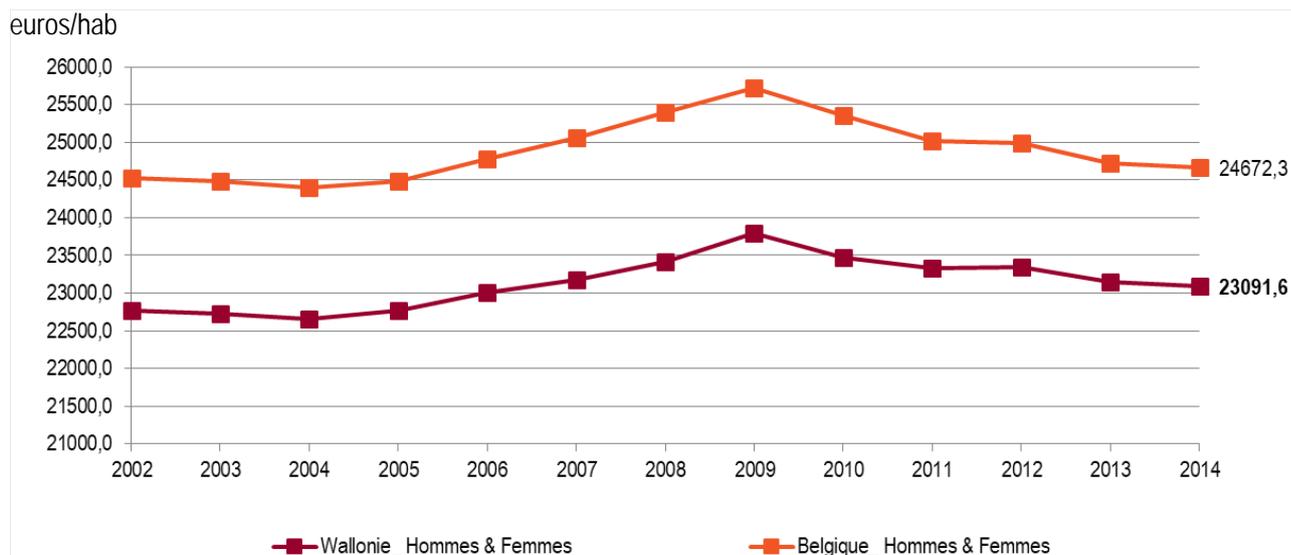
DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le revenu disponible ajusté net des ménages est la somme dont dispose un ménage chaque année après impôts. C'est un indicateur estimant, au niveau macroéconomique, le pouvoir d'achat ou la capacité à répondre aux besoins en termes de consommation de divers biens et services.

Statistique annuelle dérivée des publications de l'ICN.

Indicateur de niveau de vie.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation de 2005 à 2009, ensuite diminution (pas de retard d'un an comme les statistiques fiscales).



REVENU

Pourcentage de majeurs ayant été admis à la procédure en règlement collectif de dettes (fin de l'année)

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : BNB Centrale des crédits aux particuliers et DG Statistique

CALCUL(S) : BNB et IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2006-2015

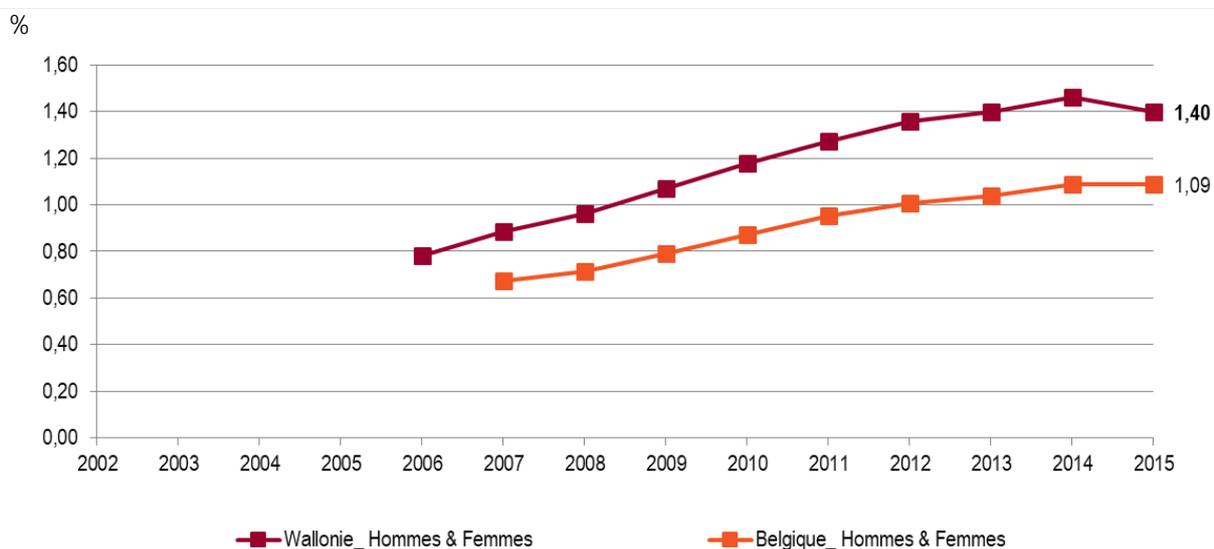
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de personnes ayant un règlement collectif de dettes (RCD) en cours à la fin de l'année dans la population majeure (18 ans et +). Le règlement collectif de dettes (RCD) est une procédure judiciaire de médiation de dettes dont l'objectif est de rétablir la situation financière d'une personne en état de surendettement durable en procédant, dans la mesure de ses possibilités, au remboursement de toutes ou d'une partie de ses dettes tout en veillant à lui garantir une vie conforme à la dignité humaine.

Statistique annuelle basée sur les données de la BNB - Centrale des crédits aux particuliers.

Indicateur de pauvreté.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : en augmentation depuis 2006.



REVENU

Pourcentage d'enfants (de 0 à 17 ans) vivant dans un ménage sans emploi

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : Enquête sur les Forces de Travail EFT

CALCUL(S) : DG Statistique

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2015

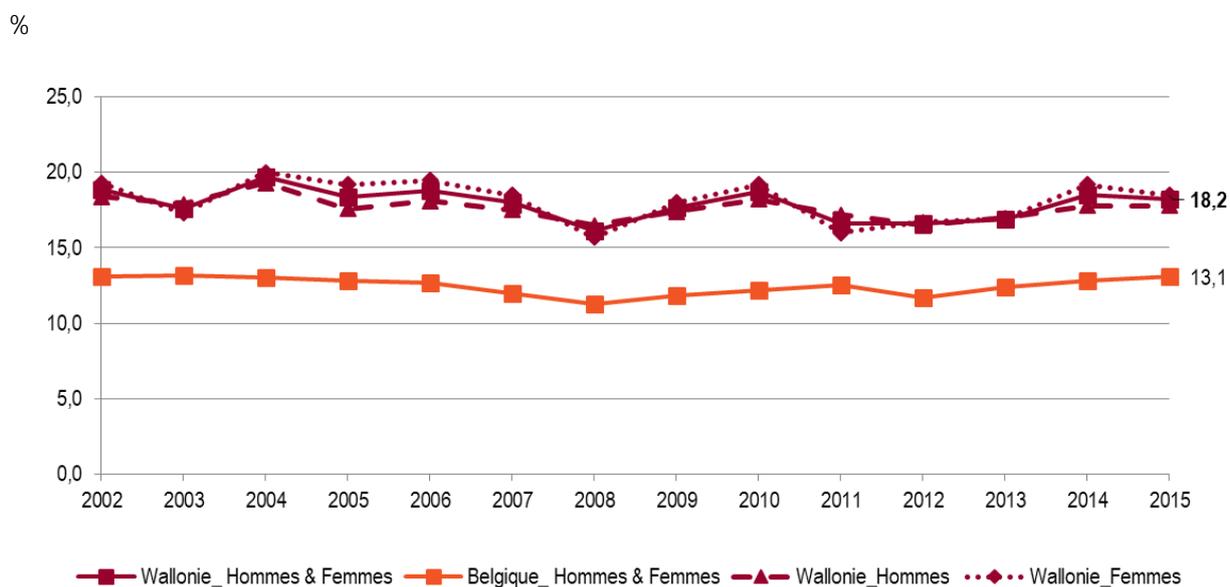
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de personnes de 0 à 17 ans vivant dans des ménages dont aucun des membres n'occupe un emploi par rapport à la population totale du même groupe d'âge.

Statistique issue des enquêtes annuelles obligatoires EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur de risque de pauvreté des enfants.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuation légère, tendance à la diminution depuis 2004.



REVENU

Pourcentage de clients résidentiels en défaut de paiement pour l'électricité

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : CWAPE

CALCUL(S) : CWAPE

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2007-2015

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de clients résidentiels (particuliers) déclarés en défaut de paiement par rapport à l'ensemble des clients résidentiels.

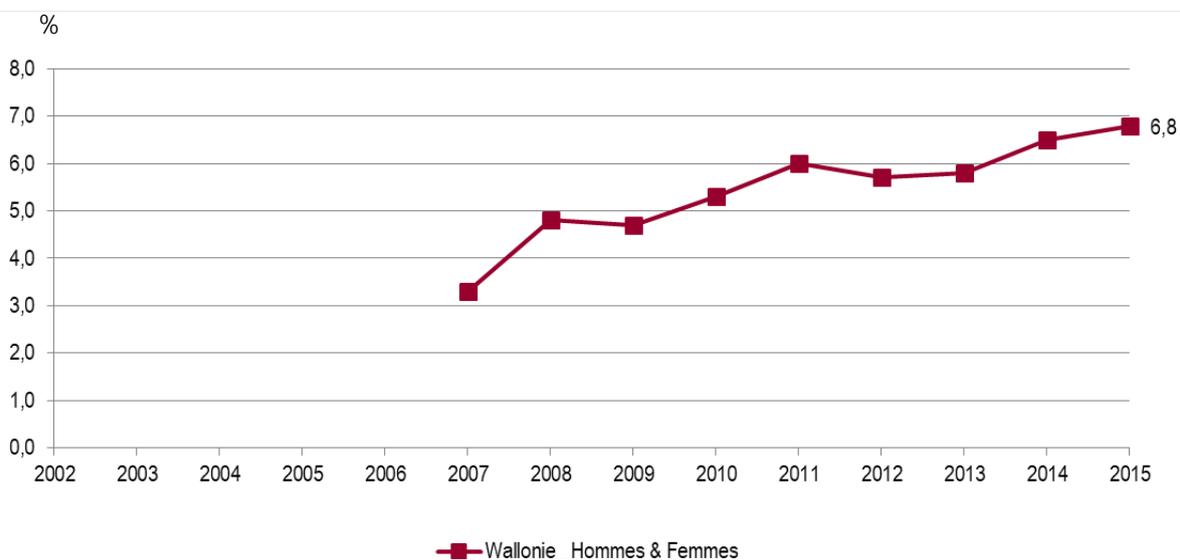
Si le client n'a pas été en mesure de régulariser sa situation après l'envoi d'au moins un courrier de rappel et d'un courrier de mise en demeure, le fournisseur peut, conformément à l'article 31 (en électricité) de l'AGW OSP (Arrêté du Gouvernement Wallon relatif aux obligations de service public dans le marché de l'électricité), le déclarer en défaut de paiement.

Statistique annuelle basée sur les bases de données administratives de la CWAPE (uniquement depuis 2007).

Indicateur de déprivation lié à l'accès à l'énergie dans le logement.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : en augmentation par palier depuis 2007.



EMPLOI

Taux d'emploi BIT des 20 à 64 ans

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : DG Statistique et EUROSTAT

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2015

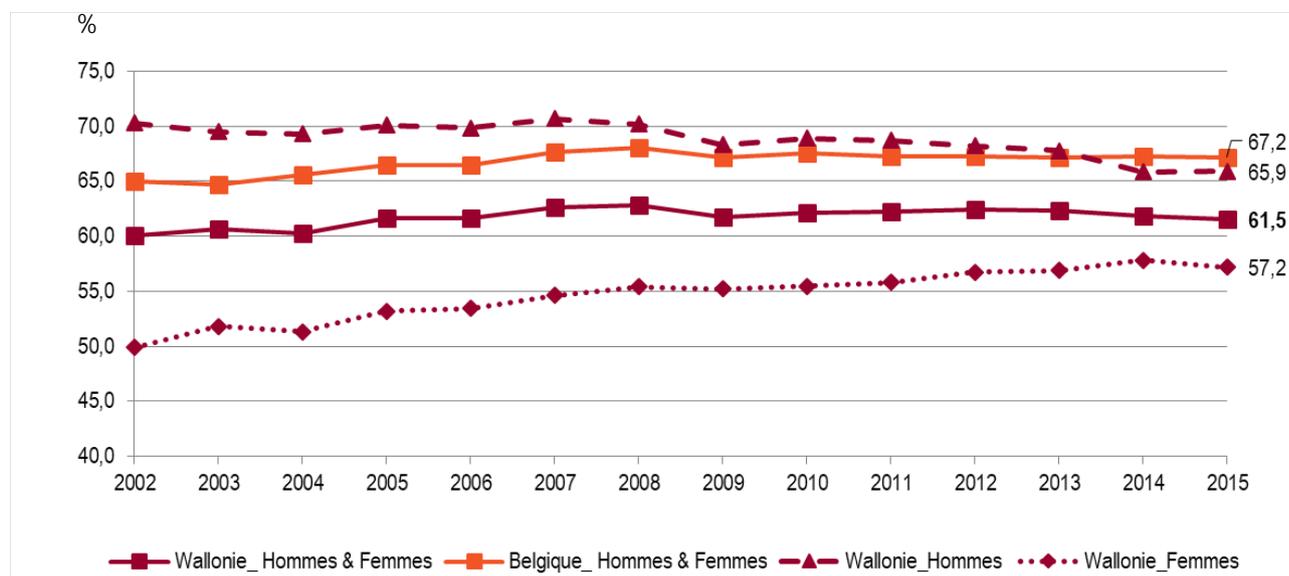
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de la population active occupée de 20 à 64 ans en emploi BIT dans la population en âge de travailler.

Selon la définition du BIT, une personne est considérée en emploi dès lors qu'elle effectue un travail rémunéré d'une durée d'une heure au moins, pendant une semaine de référence.

Statistique issue des enquêtes annuelles obligatoires EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur d'accès au marché du travail, un des déterminants de l'intégration sociale.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : très légère augmentation pour l'ensemble de la population, combinaison de tendances par genre très différentes : augmentation soutenue du taux d'emploi féminin et diminution du taux d'emploi masculin.



EMPLOI

Salaires moyens, rémunérations ordinaires

UNITE : milliers d'euros/ETP (équivalent temps plein)

SOURCE(S) : Office national de Sécurité sociale (ONSS)

CALCUL(S) : IWEPS

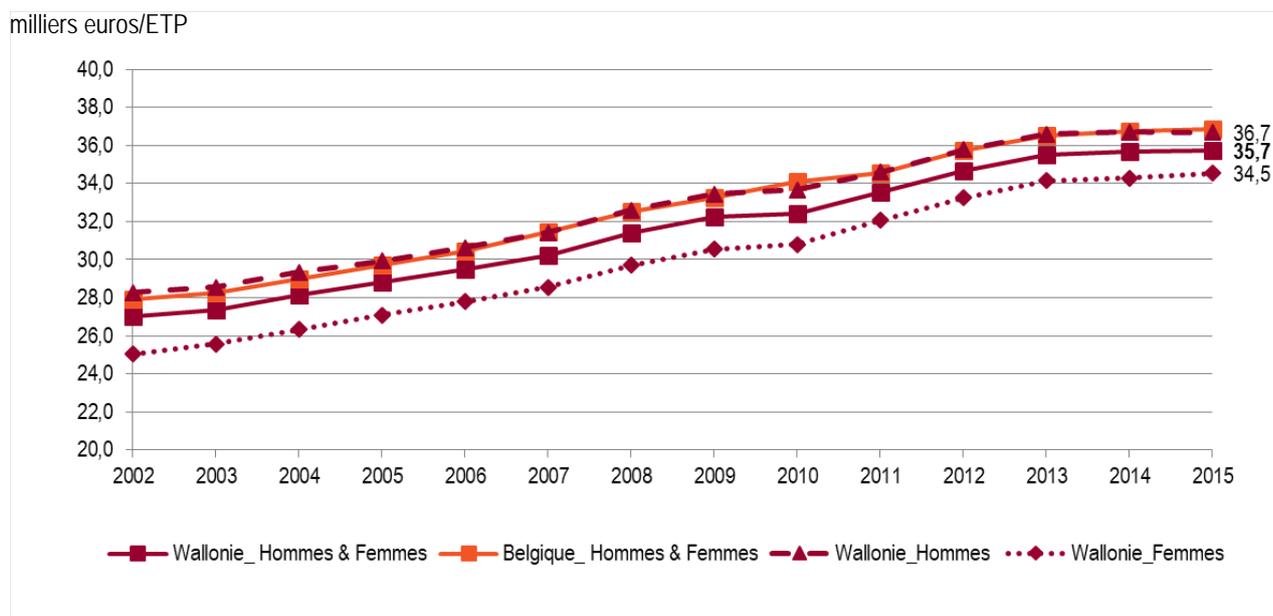
DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2014

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le salaire moyen est obtenu en rapportant le montant total des rémunérations ordinaires au cours de l'année observée au nombre de salariés assujettis à l'ONSS qui travaillent en Wallonie, exprimées en équivalents temps plein (ETP) en moyenne annuelle. Pour plus d'informations relatives notamment aux méthodes utilisées par l'ONSS pour déterminer le volume de travail et le calculer en ETP, et pour calculer la rémunération, voir la brochure sur l'emploi salarié de l'ONSS (brochure beige) téléchargeable sur leur site : <http://www.rsz.fgov.be/fr/statistiques/publications/emploi-salarie>

Statistique annuelle calculée sur la base de données de l'Office national de Sécurité sociale.

Indicateur de niveau de vie, à travers le revenu professionnel.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation quasi constante.



EMPLOI

Pourcentage d'emploi temporaire parmi les salariés (15 à 64 ans)

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : Enquête sur les Forces de Travail EFT

CALCUL(S) : Steunpunt WSE

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2015

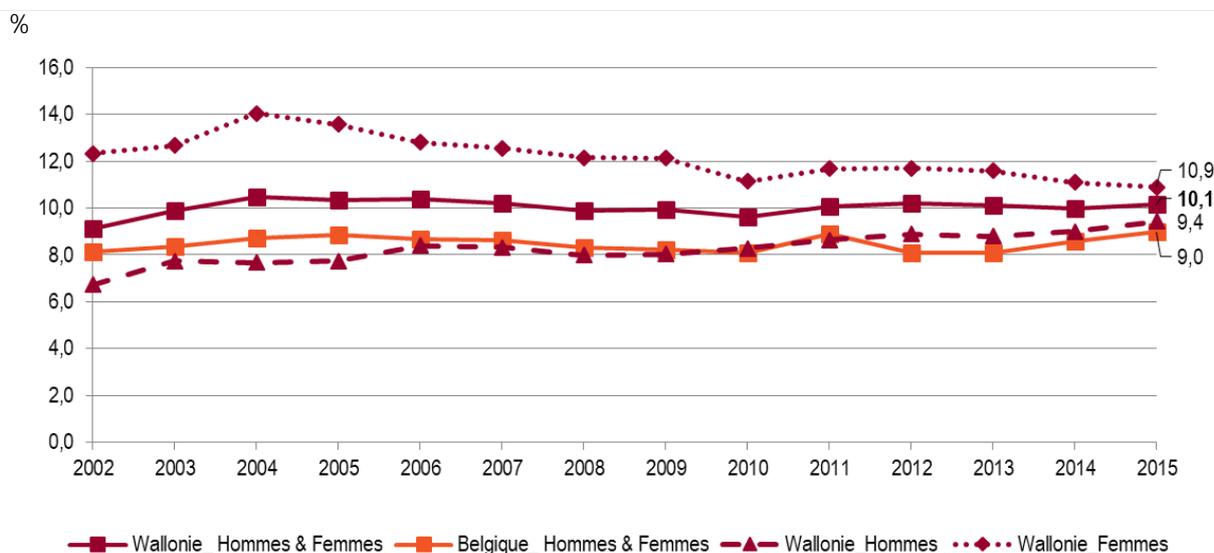
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'emploi temporaire parmi les salariés de 15 à 64 ans. L'emploi temporaire concerne l'emploi à durée prédéterminée ou lié à une période non connue, mais clairement définie sur la base de critères objectifs tels que l'achèvement d'un contrat ou le remplacement temporaire d'un salarié absent.

Statistique issue des enquêtes annuelles obligatoires EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés).

Indicateur des conditions de travail et de la précarité de l'emploi.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : quasi stable depuis 2004.



EMPLOI

Pourcentage de chômeurs BIT de longue durée (plus de 1 an) dans la population totale des chômeurs (15 ans et plus)

UNITE : pourcentage

SOURCE(S) : Enquête sur les Forces de Travail EFT

CALCUL(S) : DG Statistique et EUROSTAT

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2015

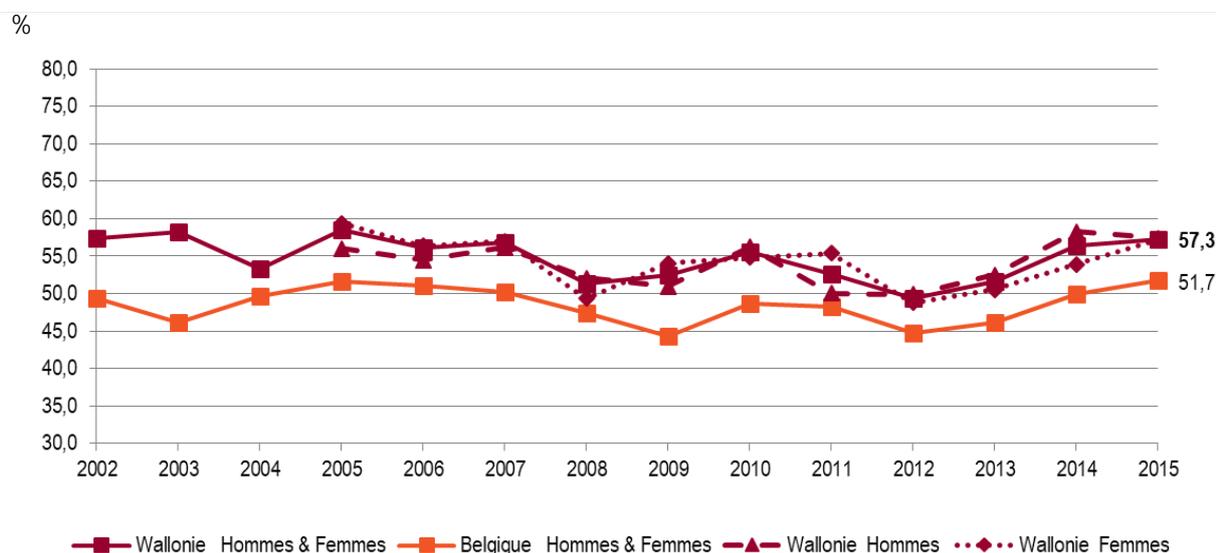
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de chômeurs BIT de longue durée (plus d'1 an) dans la population totale des chômeurs (15 ans et plus). Le taux de chômage, au sens du BIT, concerne la population sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponible pour occuper un emploi.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur de difficulté d'accès au marché du travail et de risque d'exclusion de la société lié à une période de chômage prolongée.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuation annuelle conjoncturelle/cyclique avec, sur la période analysée, un maximum en 2005 et un minimum en 2012.



DÉSÉQUILIBRE DE SANTÉ

Différence entre le taux de suicide des hommes et des femmes

UNITE : /

SOURCE(S) : DG Statistique, Bulletins de déclarations des décès à l'état civil

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2003-2014

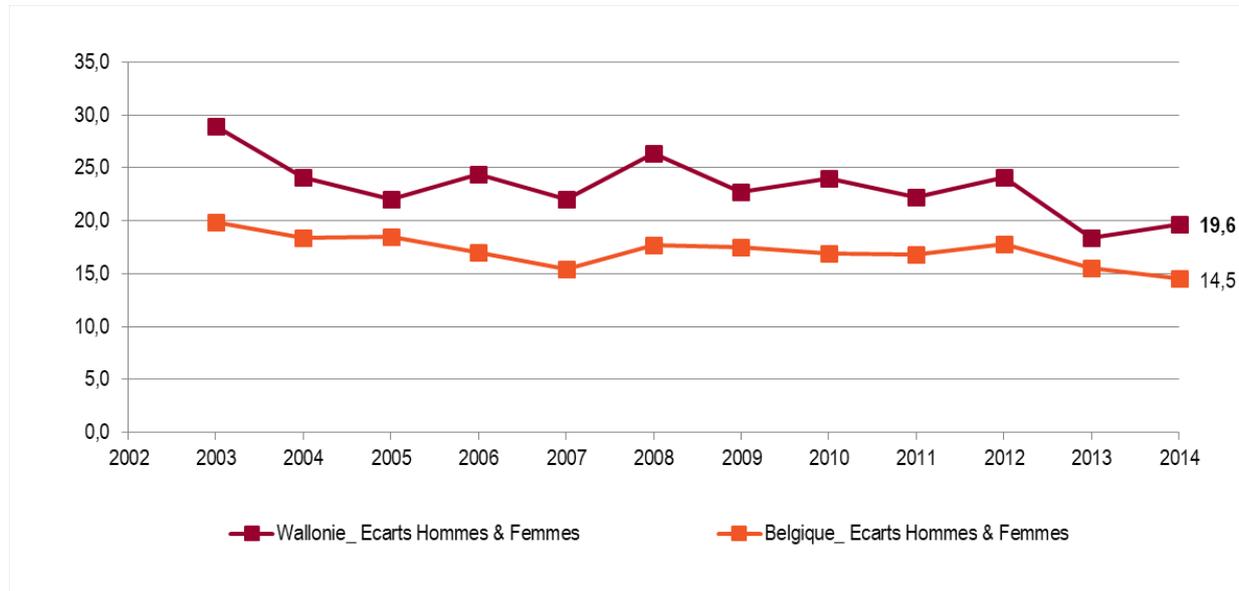
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Différence entre le taux de suicide des hommes et des femmes.

Statistique annuelle issue des Bulletins de déclarations des décès à l'état civil suivant la cause de décès déclarée "suicide", probablement sous-estimée.

Indicateur d'inégalités par rapport au mal-être profond.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance légère à la diminution de l'écart, avec fluctuation notamment en 2008 et 2012.



DÉSÉQUILIBRE DE FORMATION

Différence entre le pourcentage d'hommes diplômés du supérieur et de femmes du même niveau de diplôme (de 25 à 49 ans)

UNITE : écarts de %

SOURCE(S) : Enquête sur les Forces de Travail EFT

CALCUL(S) : DG Statistique et IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2015

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Les jeunes adultes n'accèdent pas de manière égale à un niveau de diplôme du supérieur. L'indicateur est construit pour présenter l'inégalité de genre. D'autres sous-groupes pourraient également être testés.

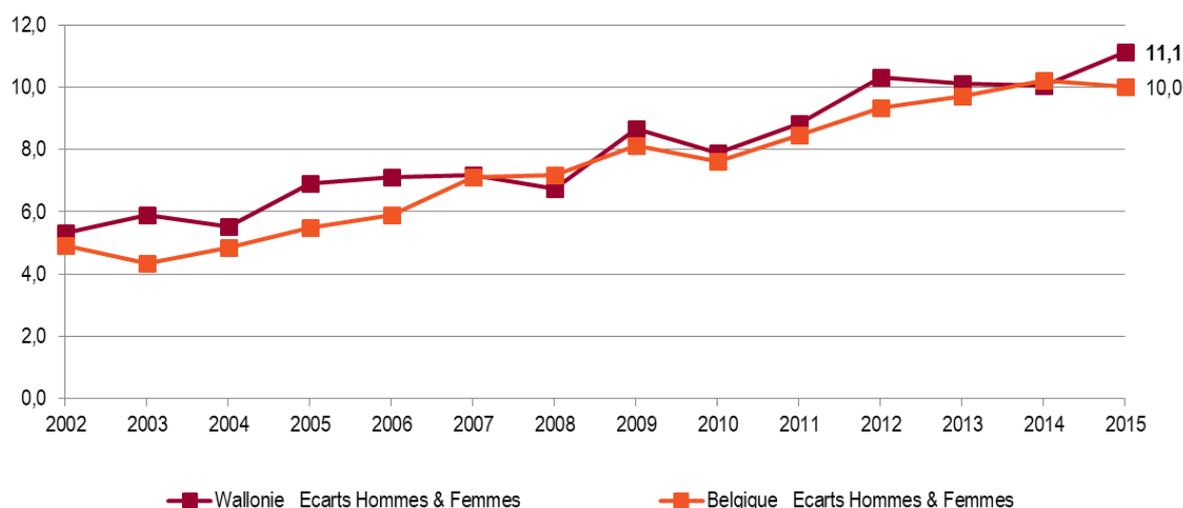
Statistique issue des enquêtes annuelles obligatoires EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur des inégalités de formation des jeunes adultes.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance générale à l'augmentation de l'écart.

Écart de %



DÉSÉQUILIBRE DE FORMATION

Différence entre les pourcentages de jeunes hommes sans diplôme du secondaire et ne suivant pas de formation et de jeunes femmes dans la même situation (18 à 24 ans)

UNITE : différence de %

SOURCE(S) : ONSS

CALCUL(S) : DG Statistique et IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2015

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS :

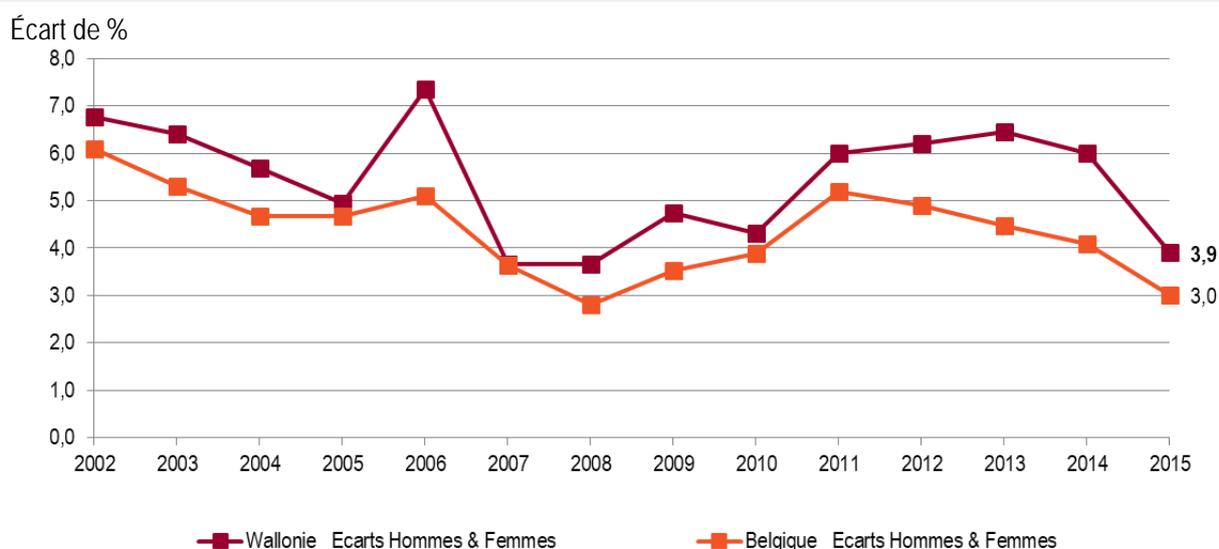
La problématique des inégalités des jeunes par rapport à l'accès à un diplôme de base ou à une formation menant plus facilement à l'emploi est préoccupante. L'indicateur est construit pour présenter l'inégalité de genre. D'autres sous-groupes pourraient également être testés.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur des inégalités d'accès à la formation des jeunes.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance à la diminution jusqu'en 2008, malgré une forte hausse en 2006 ; augmentation de l'écart de 2009 à 2013 ; diminution récente.



DÉSÉQUILIBRE DE REVENU

Différence interquartile des salaires des salariés wallons assujettis à l'ONSS

UNITE : euros

SOURCE(S) : ONSS

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2015

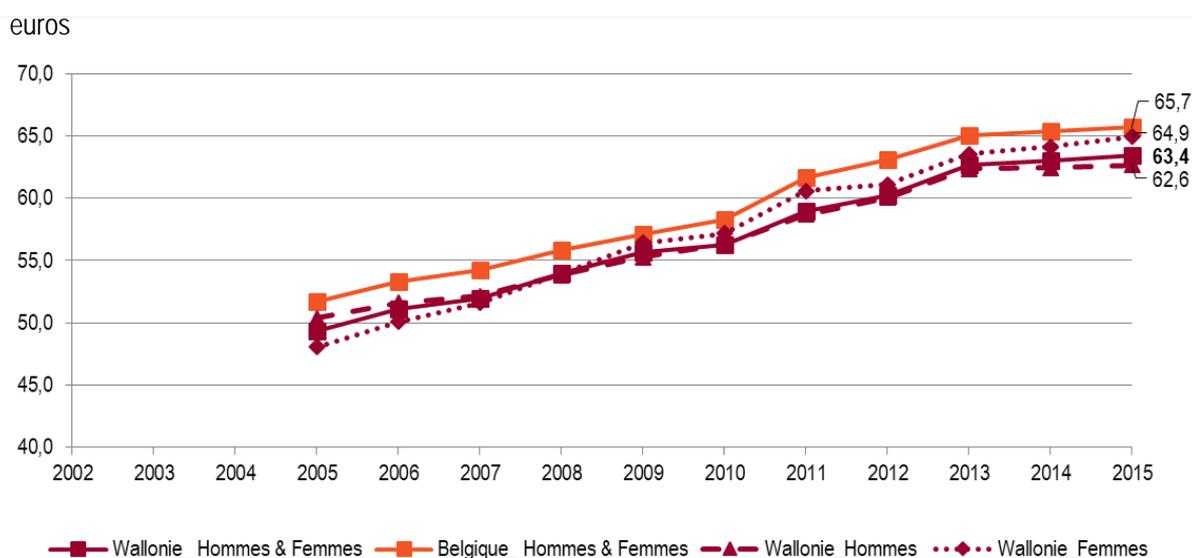
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Différence interquartile (entre le 3ème quartile et le 1er quartile) du salaire journalier brut des travailleurs salariés estimés en équivalents temps plein (ETP) assujettis à l'ONSS (et donc sans tenir compte des assujettis à l'ONSSAPL), en moyenne annuelle. Les quartiles sont estimés sur la base des classes salariales de rémunération journalière disponibles à l'ONSS. Pour plus d'informations relatives notamment aux méthodes utilisées par l'ONSS pour déterminer le volume de travail et le calculer en ETP, et pour calculer la rémunération journalière, voir la brochure sur l'emploi salarié de l'ONSS (brochure beige) téléchargeable sur leur site : <http://www.rsz.fgov.be/fr/statistiques/publications/emploi-salarie>

Statistique annuelle basée sur les données de l'Office national de Sécurité sociale.

Indicateur des inégalités de revenu du travail utilisé pour approcher les inégalités de revenu parmi les salariés.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation de l'écart depuis 2005.



DÉSÉQUILIBRE DE REVENU

Ecart de salaires hommes - femmes calculé sur les salaires moyens annuels des salariés wallons assujettis à l'ONSS

UNITE : milliers d'euros

SOURCE(S) : ONSS

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2015

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Différence entre le salaire annuel moyen des hommes et celui des femmes. Le salaire moyen est obtenu en rapportant le montant total des rémunérations ordinaires au cours de l'année observée au nombre de salariés assujettis à l'ONSS qui travaillent en Wallonie, exprimé en équivalents temps plein (ETP), en moyenne annuelle. Pour plus d'informations relatives notamment aux méthodes utilisées par l'ONSS pour déterminer le volume de travail et le calculer en ETP, et pour calculer la rémunération, voir la brochure sur l'emploi salarié de l'ONSS (brochure beige) téléchargeable sur leur site :

<http://www.rsz.fgov.be/fr/statistiques/publications/emploi-salarie>

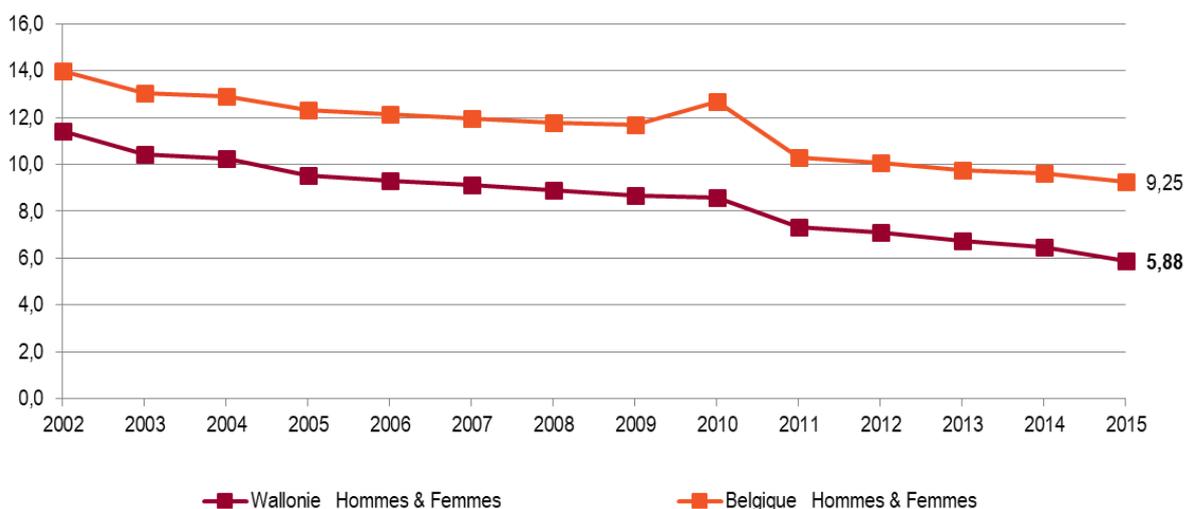
Statistique annuelle calculée sur la base de données de l'Office national de Sécurité sociale.

Indicateur des inégalités de genre pour les revenus du travail approchés par les rémunérations ordinaires.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : réduction progressive des écarts.

Milliers d'Euros



DÉSÉQUILIBRE DE REVENU

Différence entre les pourcentages de bénéficiaires du (E)RIS, selon deux groupes d'âges, les jeunes de 18-24 ans et les adultes

UNITE : difference de %

SOURCE(S) : Service Public Fédéral de Programmation Intégration sociale (SPP IS)

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2003-2015

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Différence entre les pourcentages des bénéficiaires du (E)RIS, selon deux groupes d'âges, les 18-24 ans et les adultes (18-64 ans). Le Revenu d'intégration sociale (RIS) est un revenu minimum attribué par le CPAS aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes et ne peuvent y prétendre et qui ne sont pas en mesure de se les procurer, soit par leur effort personnel, soit par d'autres moyens. L'Équivalent au revenu d'intégration sociale (ERIS) est une aide financière qui est attribuée par le CPAS dans le cadre du Droit à l'aide sociale (loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'aide sociale) aux personnes qui, pour des raisons déterminées (par exemple, la nationalité), n'entrent pas en ligne de compte pour le droit à l'intégration sociale. Les montants sont identiques à ceux du RIS. L'indicateur clé repris ici rapporte le nombre mensuel moyen.

Statistique basée sur les publications du Service Public Fédéral de Programmation Intégration sociale (SPP IS)

Indicateur des inégalités de revenu d'intégration sociale selon l'âge.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation de l'écart de 2003 à 2005, période de stabilisation ensuite, augmentation de l'écart depuis 2012, traduisant une détérioration de la situation sociale des jeunes.



DÉSÉQUILIBRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (EMPLOI)

Ecart entre le taux de chômage BIT des jeunes (15 à 24 ans) et le taux de chômage BIT des 25 à 45 ans

UNITE : écart de pourcentages

SOURCE(S) : Enquête sur les Forces de Travail EFT

CALCUL(S) : DG Statistique, EUROSTAT, IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2015

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Différence entre le taux de chômage BIT annuel des jeunes de 15 à 24 ans et le taux de chômage BIT des 25 à 49 ans. Le taux de chômage, au sens du BIT, concerne la population sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponible pour occuper un emploi.

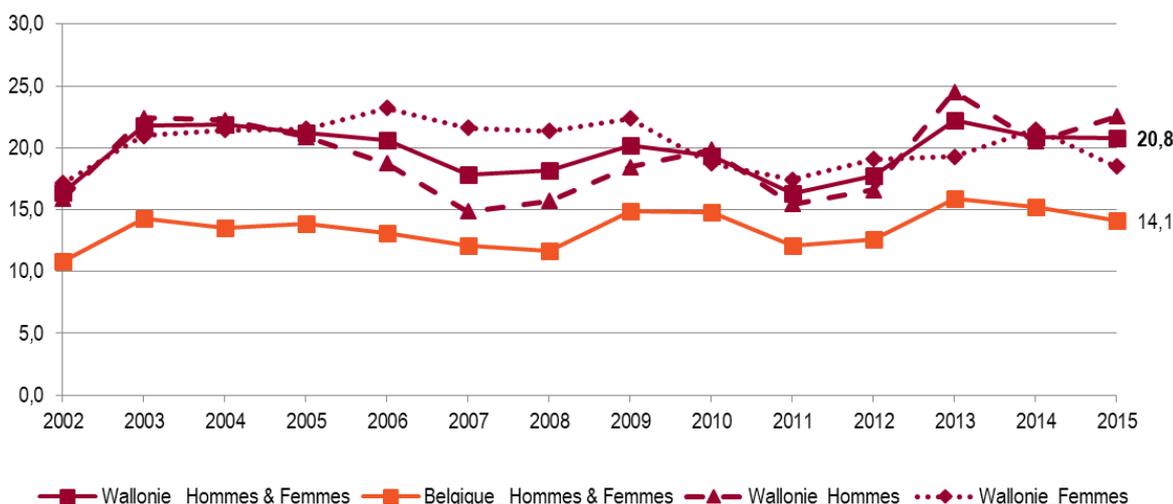
Statistique issue des enquêtes annuelles obligatoires EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur d'inégalités dans l'accès au marché du travail des jeunes.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuation annuelle cyclique avec, sur la période analysée, un maximum en 2013 et un minimum en 2011.

Écart de %



DÉSÉQUILIBRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (EMPLOI)

Ecart des taux d'emploi BIT des personnes nées en Belgique et des personnes nées hors UE

UNITE : écart de pourcentages

SOURCE(S) : Enquête sur les Forces de Travail EFT

CALCUL(S) : Steunpunt WSE, DG Statistique, IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2015

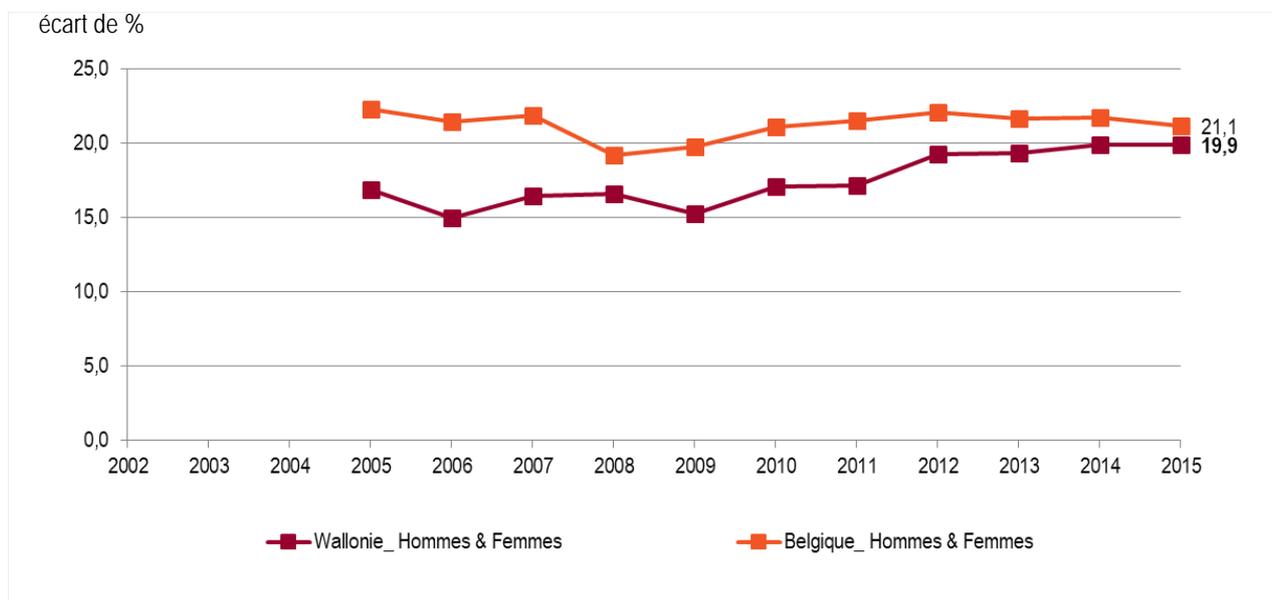
DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Différence entre le taux d'emploi BIT annuel des personnes nées en Belgique et celui des personnes nées hors UE. Le taux d'emploi est le pourcentage de la population active occupée de 20 à 64 ans dans la population en âge de travailler. Selon la définition du BIT, une personne est considérée en emploi dès lors qu'elle effectue un travail rémunéré d'une durée d'une heure au moins, pendant une semaine de référence.

Statistique issue des enquêtes annuelles obligatoires EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés).

Indicateur d'inégalités dans l'accès au marché du travail des populations nées à l'étranger (hors UE).

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation depuis 2009, stabilisation depuis 2012.



DÉSÉQUILIBRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (EMPLOI)

Ecart des taux d'emploi BIT des personnes ayant un niveau de diplôme bas et des personnes avec un niveau de diplôme du supérieur

UNITE : écart de pourcentages

SOURCE(S) : Enquête sur les Forces de Travail EFT

CALCUL(S) : DG Statistique, EUROSTAT, IWEPS

DISPONIBILITE dans la période d'analyse : 2002-2015

DEFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Différence entre le taux d'emploi BIT des deux groupes de personnes.

Statistique issue des enquêtes annuelles obligatoires EFT (échantillon de 17 000 wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur d'inégalités dans l'accès au marché du travail en fonction du niveau de diplôme.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

EVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuation annuelle

écart de %

